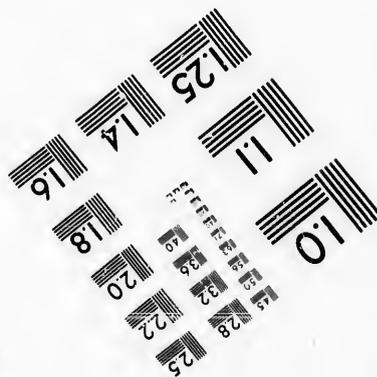
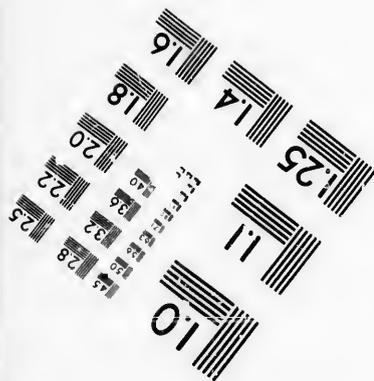
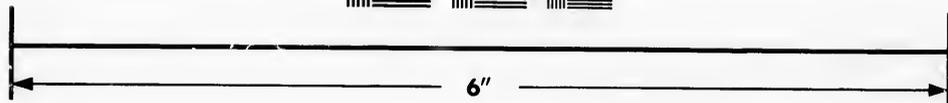
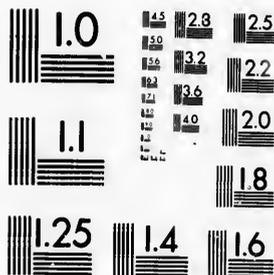
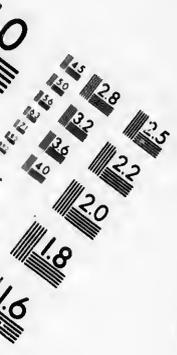


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



© 1986

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

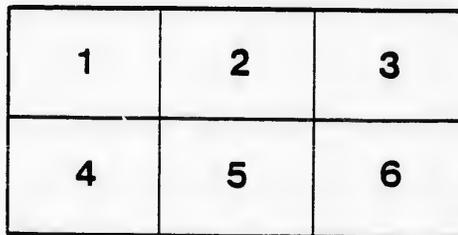
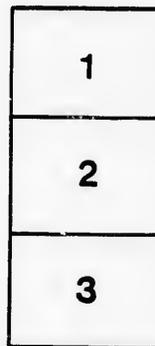
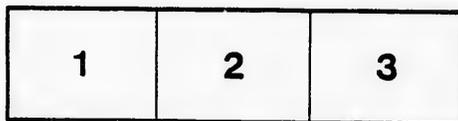
Législature du Québec
Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Législature du Québec
Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

rrata
to

pelure.
n à

NOTICE HISTORIQUE //

Fch
SUR LA *X*

SOCIÉTÉ

DE

ST. VINCENT DE PAUL.

—••••—
QUEBEC :

DE L'ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE J. T. BROUSSEAU,
Imprimeur de l'Archevêché, 7, rue Buade, Haute-Ville.

1860.

SOCI

ORIGIN

EN 1

son c

temp

studi

raire

la vi

tume

intell

que

sur le

car e

entre

d'hist

et, au

agité

donc

meur

se réu

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA

SOCIÉTÉ DE ST. VINCENT DE PAUL.

ORIGINE DE LA SOCIÉTÉ. — SES DÉVELOPPEMENTS.

En l'année 1833, à Paris, dans une maison du quartier des Écoles, depuis longtemps consacrée à recevoir la jeunesse studieuse, se tenait une conférence littéraire, dont les discussions avaient toute la vivacité que de jeunes esprits ont coutume de porter dans cette sorte d'escrime intellectuel et aussi tout l'intérêt sérieux que les questions religieuses répandent sur les matières où on les fait intervenir, car elles se retrouvaient fréquemment entre ces étudiants rassemblés pour parler d'histoire, de littérature, de philosophie, et, au fond, de tous les grands problèmes agités par leur ardeur juvénile. Il arriva donc que ceux d'entre eux qui étaient demeurés fidèles aux croyances catholiques se réunirent et se rapprochèrent par la

nécessité de les professer hautement et de les défendre contre les opinions adverses. Une foi commune et chère, la puissance des sympathies religieuses, une sorte de fraternité d'armes, contractée par l'habitude de combattre sous la même bannière, les eurent promptement liés de cœur et d'âme, et ils étaient devenus amis avant même d'avoir échangé aucune parole d'amitié. Ils ne tardèrent pas à se demander si cette foi, qu'ils avaient le bonheur de posséder, ne devait pas cimenter leur union par quelque œuvre plus consolante que des controverses nécessaires, mais quelquefois passionnées ou contrisantes pour la piété. Ils comprirent qu'il était bon d'établir une autre espèce d'association exclusivement chrétienne, où la charité seule présidât, et dont l'objet pacifique fut le culte de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la personne de quelques pauvres. Telle fut la pensée ou plutôt l'instinct et le besoin d'association d'où sortit notre première *conférence*. Elle garda cette dernière dénomination, qui est consacrée à Paris dans le quartier

des Ecoles, pour désigner les réunions studieuses de jeunes gens, mais qui serait très mal interprétée, si on en induisait que son but fut de faire des discours sur la charité, et de discuter sur les améliorations à introduire dans le sort des classes pauvres.

En se plaçant dès l'origine sous l'invocation de St. Vincent de Paul, afin d'obtenir par ce grand serviteur de Dieu, quelques rayons de l'esprit de charité et de foi dont il était enflammé, la conférence indiqua assez nettement que ce n'était point par des études purement théoriques mais par des œuvres, selon la mesure de sa faiblesse, qu'elle se proposait de suivre de loin les exemples de son bienheureux patron.

Ses premières réunions eurent lieu au mois de mai 1833. Elles ne se composaient alors que de huit membres, et ce fut peut être un avantage, parce que, dès le début, grâce au petit nombre des associés, s'établirent dans les conférences ces habitudes de cordialité, ces façons affectueuses, simples, familières, dont, grâce

à Dieu, la tradition ne s'est point perdue. Ceux qui firent partie de ce groupe primitif, gardèrent toute leur vie l'heureux souvenir des amitiés qu'ils y formèrent. On imagine aisément qu'une société de huit étudiants était plus riche en charitables intentions qu'en argent, et peut-être eut-elle échoué contre la pénurie des ressources, si d'heureuses circonstances ne fussent venues faciliter ses débuts. Elle trouva un premier asile rue du Petit-Bourbon St. Sulpice, dans les bureaux d'un écrit périodique. Les colonnes de ce journal furent ouvertes aux essais littéraires de quelques-uns des membres de la conférence qui trouvèrent ainsi le moyen de suppléer à l'insuffisance des quêtes, en versant les honoraires de leurs articles dans la caisse des pauvres.

Deux mois après sa formation, au moment des vacances, la Société comptait une quinzaine de membres ; au retour des vacances, en novembre 1833, elle transporta le lieu de ses séances au centre du quartier des Ecoles, dans l'ancienne maison des Bonnes Etudes.

Elle vit bientôt ses rangs se grossir d'une foule de nouveaux membres. Après deux années, le nombre des membres approchant de la centaine, on fut contraint de se fractionner en deux sections. Bientôt après la Société se propageant, eut de nouveaux rejetons sur plusieurs paroisses. Le jour où la Conférence de Charité établie à Paris, prit la résolution de se scinder en plusieurs sections ou conférences particulières, la Société reçut une impulsion nouvelle. Les réunions moins nombreuses reprirent le charme de l'intimité primitive. Chaque conférence devint un centre commode où les recrues furent faciles, où aussi le zèle augmenta en proportion des besoins nouveaux ; puis, peu à peu de nouvelles conférences se formèrent dans les différents quartiers, et la Société qui, en 1835, ne comptait que quatre conférences s'établit successivement sur les paroisses de Paris. Aujourd'hui elle compte 67 conférences à Paris.

Depuis la multiplication des conférences, les présidents de chacune d'elles

se réunissaient en conseil pour délibérer sur les œuvres communes et les intérêts de tous. Le conseil de Paris se réunit chaque semaine et par lui tous les associés comme toutes les conférences de Paris sont chaque semaine en rapport.

Ce conseil a sa caisse particulière, alimentée en grande partie par le dixième des recettes des conférences de Paris. Elle est destinée à venir en aide aux conférences qui se trouvent dans un embarras momentané.

L'œuvre principale des conférences de Paris a toujours été la visite des pauvres à domicile. Chaque membre visite toutes les semaines 2 ou trois familles.

De peur que les développements inespérés de la Société et sa division en plusieurs sections ne relâchassent le lien de l'unité primitive, on crût nécessaire d'établir des réunions générales, où les conférences vissent de temps en temps se retrouver. La première des assemblées générales eut lieu le 21 février 1836 ; on y entendit le premier rapport des présidents des quatre conférences alors exis-

ta
le
m
le
C
la
pr
pa
s'
ra
te
de
ch
la
la
sp
du
d'
m
su
el
ec
fa
ve
pa
ét

tantes. Le Président de la Société y lut les considérations préliminaires du règlement qui avait déjà été concerté entre les conférences avant leur séparation. Ce règlement n'est pas une organisation laborieusement inventée et imaginée à *priori*, mais simplement la constatation par écrit des pratiques, auxquelles on s'était accoutumé. Quant aux considérations préliminaires empruntées presque textuellement aux écrits de St. Vincent de Paul lui même, elles ne sont autre chose que des réflexions chrétiennes sur la charité, sur la meilleure manière de la faire, sur l'importance des secours spirituels auxquels l'aumône sert d'introduction près de l'indigent, sur l'esprit d'union et d'humilité qui doit animer les membres d'une association charitable et sur la déférence respectueuse à laquelle elles sont tenues vis-à-vis des autorités ecclésiastiques. Ce dernier devoir a été facile et doux à remplir, car la bienveillance des pasteurs vénérables, sur les paroisses desquels des conférences sont établies, n'a point dédaigné de s'intéres-

ser à l'œuvre, d'encourager la faiblesse des membres et de bénir leur modeste concours au grand apostolat de la charité, dont ils sont les modèles et les maîtres.

Parmi les jeunes gens qui composaient les premières conférences de Paris, plusieurs, après leurs études achevées, retournèrent dans leurs provinces. Là, le souvenir des amis qui leur avaient rendu doux et cher le souvenir de la capitale, ne pouvait s'effacer de leur esprit. Ils avaient l'expérience du bonheur que l'on trouve à faire avec d'autres un peu de bien. Tout les pressait à renouer les liens qui venaient de se rompre ; un rapprochement naturel se fit entre eux, et ils fondèrent sur le modèle de Paris, de nouvelles conférences de charité.

Dès lors la Société se développa dans les villes de province.

Elle s'établit d'abord dans les villes où les Facultés appelaient une nombreuse jeunesse, ensuite dans les grands centres de population, puis elle s'étendit aux localités de moindre importance et pénétra enfin jusque dans les villages.

Ces conférences formées dans des villages méritent une attention particulière; c'est l'introduction de la Société de St. Vincent de Paul au sein des campagnes que le saint patron de cette association aime d'une si tendre préférence. A côté de l'avantage d'atteindre un grand nombre de malheureux, il y a celui de prévenir de plus grandes misères. Secourir l'indigent dans son village, c'est lui ôter la tentation, souvent pernicieuse, pour lui, d'aller chercher des aumônes dans les villes. Faisons des vœux pour que les essais tentés heureusement sur plusieurs points trouvent de nombreux imitateurs, et que beaucoup d'entre nous s'efforcent d'employer les loisirs de l'été à une aussi utile propagation.

A côté de ces conférences des campagnes, se placent naturellement celles qui se sont formées dans des établissements industriels. C'est ainsi qu'en 1847, une colonie de notre œuvre a été fondée dans l'usine de Baudin (Jura). Ses membres, choisis parmi les employés et les principaux ouvriers, ont élu pour prési-

dent leur directeur, et se sont aussitôt mis avec les conférences de Paris en communauté d'œuvres et de prières. Ils dirigent leurs courses charitables dans quatre villages voisins où ils portent aux pauvres de petits sacs de farine de maïs et de sel. On s'est en même temps occupé d'acheter des habillements pour les enfants; enfin, des secours sont distribués aux pauvres mendiants, en faveur desquels on se propose d'établir aussi des instructions régulières; une boîte en forme de tronc est placée dans un lieu retiré de l'usine et reçoit la modeste offrande que chaque ménage y va secrètement déposer. Ces collectes réunies au produit surprenant des quêtes ordinaires, forment le fonds des ressources de la conférence. C'est le dimanche, leur seul jour de repos, que ses membres consacrent à aller jusqu'à une lieue, visiter les pauvres familles qu'elle a adoptées.

Plusieurs conférences ont imaginé un mode de recrutement qu'il est bon de signaler. Outre leurs membres actifs et honoraires, elles ont des membres aspi-

ra
en
m
si
m
fo
q
p
l'
b
a
e
b
u
m
sé
en
T
le
d
p
le
d
ti
e
p

rants. Elles admettent comme tels les enfants qui ont fait leur première communion. Ces aspirants ont droit d'assister aux séances ; ils accompagnent les membres actifs dans la visite que ceux-ci font aux pauvres. Après un noviciat de quelques années, le titre de membre actif peut leur être conféré, mais seulement à l'âge de dix-huit ans, à moins que leur bonne conduite et leur capacité ne leur ait mérité une sorte d'émancipation. Cet exemple a été suivi dans un grand nombre de conférences qui ont formé des réunions d'aspirants. Quelques conférences même ne sont en grande partie composées que de jeunes gens qui n'ont pas encore terminé leurs études littéraires. Telles sont celles qui se sont formées dans les établissements d'instruction publique, dont les élèves instruisent de jeunes gens pauvres, ou visitent, sous la conduite de leurs professeurs, quelques indigents du dehors. Dieu a daigné bénir l'introduction des conférences dans les collèges, et il est à espérer qu'un grand bien pourra en résulter ; outre les avantages

immédiats que les élèves y trouveront pendant le temps de leurs études, la conférence rendra moins brusque la transition de la vie de collège à la vie du monde ; en leur faisant connaître, en leur faisant aimer les œuvres de charité, elle les portera naturellement à chercher, dans la ville où ils retourneront se fixer, la Société de St. Vincent de Paul, à s'y joindre, si elle s'y trouve, peut-être même à la créer, si elle n'y est pas connue.

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail des circonstances qui ont présidé à l'établissement, dans les différentes villes, de la Société de St. Vincent de Paul. Nous remarquerons seulement que c'est presque toujours dans les villes épiscopales qu'on la voit d'abord surgir. Partout les évêques veulent bien s'en montrer les protecteurs ; ils président à la formation des conférences de leur diocèse, ils viennent les visiter dans leurs réunions solennelles, ils bénissent leurs travaux, en encourageant leurs efforts.

En union intime avec l'Eglise, à la hiérarchie de laquelle elles ont dû s'at-

tache
tiplia
et l'a
rapp
elles.
perso
mouv
jour
culté
vince
à l'un
de la
nison
qu'ex
ajout
circo
midi,
Socié
saluer
aussit
les bo
de la
ce qu
qui, à
trer t
comp

tacher, toutes ces conférences, en se multipliant, se sont maintenues dans l'unité et l'accord le plus parfait. Bientôt des rapports fréquents se sont établis entre elles. Par les nombreux échanges de personnel qui s'opère dans leur sein, le mouvement de la jeunesse qui chaque jour afflue dans les diverses villes de Facultés pour refluer ensuite dans les provinces environnantes est aussi profitable à l'union qu'il l'a été au développement de la société. Les changements de garnison, les déplacements de toute espèce qu'exigent les affaires, viennent encore ajouter à cette fusion générale. Maintes circonstances ont fait que du nord au midi, de l'est à l'ouest les membres de la Société de St. Vincent de Paul ont pu se saluer du doux nom de frères et trouver aussitôt autant d'amis que d'associés dans les bonnes œuvres. Ceux des membres de la Société qui ont voyagé, savent tout ce qu'a de charme cette confraternité, qui, à chaque ville nouvelle, fait rencontrer tant de cœurs sympathiques et de compagnons affectueux.

Des échanges et des visites d'un autre genre ne contribuèrent pas moins à resserrer les liens. On se recommanda toutes les œuvres chrétiennes auxquelles on s'intéressait, on délégua ses sollicitudes à ceux de ses confrères qu'on crut le mieux à portée d'agir, on s'en rapporta à leur zèle pour achever le bien que l'on avait commencé et dont on ne pouvait pas suivre l'accomplissement. Et encore de temps à autre, on s'adressa de pauvres voyageurs qui, d'étape en étape, de conférence en conférence, trouvèrent des ressources nouvelles, pour achever leur route, et furent, ainsi qu'il a été dit, accueillis avec empressement comme des envoyés de la charité.

Pour le maintien de l'unité, un des moyens les plus efficaces a été l'action du *Conseil général*. La Société n'avait pas besoin d'une direction supérieure, ni d'une administration uniforme, mais il lui fallait dans son centre quelques gardiens de ses intérêts généraux qui pussent travailler à son développement, propager ses œuvres, favoriser toutes les

e
o
p
d

m
de
V
s'e
int
bi
cis
pe
qu
C'e
s'es
alo
ont
que
ner
trib
D
auto
réun
per
leur

entreprises utiles tentées dans son sein, offrir aux derniers venus l'expérience du passé et entretenir entre tous un foyer d'union et de confraternité.

Voici vingt-sept ans bientôt que la première conférence a tenté à Paris l'essai de ses œuvres sous le patronage de St.-Vincent de Paul. Dès sa fondation, elle s'est proposé deux buts distincts, mais intimement unis ; faire beaucoup de bien spirituel à ses membres par l'exercice de la charité et tâcher de faire un peu de bien spirituel et temporel à quelques pauvres visités au nom de J.-C. C'est dans cette double pensée qu'elle s'est mise à l'œuvre, et que ses membres, alors bien peu nombreux, bien inaperçus, ont commencé à gravir les escaliers de quelques mansardes de Paris, à patronner quelques enfants délaissés et à distribuer ainsi leurs très faibles aumônes.

Dieu a béni leurs efforts ; car bientôt, autour des jeunes gens qui formaient la réunion primitive, sont venus s'en grouper un plus grand nombre, pour mettre leur foi à l'abri du bon exemple mutuel,

et leur chasteté à couvert sous la charité. Peu à peu les familles chrétiennes apprirent qu'à Paris, au milieu de dangers de toutes sortes pour la foi et les mœurs, il y avait pour les hommes et spécialement pour les jeunes gens, un centre de réunions cordiales, affectueuses, où l'on s'excitait à servir Dieu ; où on ne craignait pas de commencer la séance par la prière et une lecture de piété ; et par suite, des villes de province on dirigea vers les conférences les étudiants qui venaient faire leurs études, qui entraient dans le commerce ou dans les autres carrières, et qui, loin de toute relation de famille pouvaient si facilement perdre leurs habitudes chrétiennes.

Tels sont les deux buts que la Société de St.-Vincent de Paul s'est proposé dès son origine, et qu'elle s'efforce de ne pas oublier. Si elle n'eut pas cherché à les allier, son existence n'aurait peut-être pas eu les mêmes raisons. Car si elle eut cherché uniquement la sanctification de ses membres par les exercices de piété, il ne manquait nulle part

de confréries charitables, qui eussent mieux rempli cette condition. Si elle n'eut songé qu'au soulagement temporel des pauvres, il y avait partout des institutions, soit publiques, soit privées, qui répondaient à ce besoin. Ce qui a recommandé notre Société à tant de personnes chrétiennes, c'est qu'en soulageant matériellement les pauvres elle aspirait à les rendre meilleurs et à faire pénétrer leurs visiteurs plus avant dans la vie chrétienne.

Lorsqu'on eut compris, ce qui arriva bientôt, qu'il ne fallait pas borner l'institution nouvelle à la seule ville de Paris, qu'il fallait au contraire l'étendre partout où il serait possible, le premier acte des chrétiens qui se vouèrent à cette pieuse propagande fut de tomber à genoux pour demander à Dieu, en commun, de bénir leur pensée, puis de solliciter de l'autorité ecclésiastique l'appui dont ils avaient besoin.

Les développements des Conférences se multiplièrent d'une manière frappante surtout lorsque le Souverain Pontife

Grégoire XVI, crut donner à la Société une formelle consécration dans un Bre-solennel, en date du 10 janvier 1845. Car tandis que, jusqu'à cette époque, le nombre le plus considérable de Conférences qui ait pu être fondé dans une année, n'avait été que de 30, il monta rapidement à 70, 80, pour atteindre les chiffres de 150, de 200, dans une seule année, et en 1854, celui de 348, en 1855 de 337, en 1856, 7 et 8, de 338, chaque année.

Tandis encore, que jusqu'en 1843, la société n'avait pu faire que des progrès fort lents hors de France, à partir de cette date on vit une émulation admirable entre les diverses contrées pour implanter dans leur sein les pacifiques colonies de St. Vincent de Paul.

CONFÉRENCES DE L'ÉTRANGER.

Après s'être établie dans un grand nombre de villes de France, la Société de St. Vincent de Paul, ne pouvait franchir les frontières avec plus d'honneur et de gloire qu'en allant s'abriter sous la

chaire de Saint-Pierre. Quelques essais avaient été tentés presque à l'origine de la Société. En 1836, plusieurs Français, se trouvant à Rome, s'étaient groupés autour d'un Ecclésiastique, avaient commencé chez lui des réunions hebdomadaires et entrepris de visiter les pauvres de l'hôpital, lorsque au bout de quelques mois le fléau du choléra vint les disperser. Il semblait qu'à Rome, où les œuvres de charité sont nombreuses et la plupart confiées à des mains plus saintes et plus dignes que celles des laïcs pour qui la Société de St. Vincent de Paul a été principalement établie, une telle association doit être considérée comme superflue. Mais, au chef-lieu de l'Eglise, les moindres œuvres doivent trouver leur place, comme dans un diadème les moindres pierres, ne serait-ce que pour faire ressortir l'éclat des plus précieuses avec lesquelles elles sont confondues. C'est à la suite de la prédication faite pendant l'hiver de 1842, par le R. P. de Ravignan, que notre Société a été de nouveau accueillie à Rome. Elle l'a été

avec une sorte d'enthousiasme. Au bout de quelques semaines nos nouveaux confrères purent se fractionner en deux Conférences : l'une réunissait les Français et tous les autres étrangers, l'autre était réservée aux Italiens. A la fin de 1851, la Société y comptait quatre conférences ; celles de St. Charles Borromée, du Gésu, de St. Laurent-in-Lucina pour les Romains, et celles des étrangers, placées sous la direction du Cardinal Vicaire ; actuellement au nombre de sept, elles sont unies par un conseil particulier, comme dans toutes les villes où plusieurs Conférences sont établies. On compte maintenant dans les Etats de l'Eglise 52 conférences.

Les Conférences de France et d'Italie ont établi entre elles un mutuel échange de bons offices et nos confrères ont même oublié qu'ils habitaient la *ville sainte*, pour se rappeler seulement que leurs premières réunions se composaient principalement de jeunes gens appartenant aux Conférences de Paris. Les Conférences de Rome se sont donc attachées

au centre commun de la Société d'une manière aussi intime que celles de France, et chaque jour voit resserrer les liens d'une affection que ne trouble aucun sentiment de mesquine rivalité. Ceux d'entre nous qui vont visiter la capitale du monde chrétien, y retrouvent les mêmes réunions que celles qu'ils avaient aimées en France, et des amis aussi dévoués que ceux qu'ils y ont laissés.

La Société vit se réaliser le vœu formé depuis longtemps de l'établissement de l'œuvre en Angleterre. Au mois de Février 1844, un protestant récemment converti à la foi catholique, et jaloux de donner à ses anciens co-religionnaires l'exemple de quelques unes de ces œuvres qui font la gloire de notre religion sainte, parvint à rassembler à Londres 13 personnes, auxquelles il avait fait partager sa pieuse ambition. Les commencements de la Société en Angleterre furent humbles et petits comme en France, et ce rapprochement que nos confrères de Londres ont fait eux-mêmes,

est d'un heureux augure pour les progrès à venir de l'œuvre sur cette terre qui a mérité autrefois d'être appelée *l'Île des saints*.

Le premier devoir de la nouvelle conférence a été de s'assurer l'appui et la protection du vicaire apostolique de Londres. Sa bénédiction a porté bonheur à nos confrères, et, dès la fin de l'année, la conférence de Londres avait déjà pu se fractionner, et envoyer des colonies dans les principaux quartiers de la ville.

La Société de St. Vincent de Paul n'a pas tardé à sortir des murs de Londres ; elle s'est propagée dans d'autres villes, et nous comptons à présent dans la Grande Bretagne 147 conférences établies dans les villes différentes.

Un Conseil Supérieur pour l'Angleterre a été institué pour diriger dans ce pays les affaires de la Société. Ce Conseil est ainsi l'intermédiaire des relations entre les Conférences anglaises et leurs sœurs de France, et continue d'une manière plus suivie et plus intime ces rapports

de charité qui ont toujours subsisté parmi nous, mais que, sans cette organisation, il serait impossible de conserver à d'aussi grandes distances.

Une organisation semblable a été introduite, comme on le verra plus tard, dans les pays où il existe des Conférences dans plusieurs villes différentes, et à ce moment il existe des Conseils Supérieurs non seulement en Angleterre, mais en Irlande, en Belgique, en Allemagne, en Espagne, aux Pays Bas, au Mexique et au Canada.

L'Irlande, ce pays des pauvres, devait accueillir avec joie la Société de St. Vincent de Paul. Aussi les progrès y ont été rapides. La Conférence de Dublin date des premiers jours de février 1845. Au mois de décembre, elle s'était divisée en cinq sections. L'année suivante, quatre nouvelles conférences s'étaient établies dans le reste de l'Irlande, un Conseil Supérieur correspondait avec le Conseil Général de Paris, et une recette totale de plus de 1240 livres sterling était employée au soulagement

des pauvres par les Conférences de Dublin, Cork, Waterford et Limerick.

Ces Conférences, appelées à lutter contre une misère dont aucun livre ne peut donner une idée réelle, se virent bientôt obligées de faire appel à leurs frères des autres pays, et cet appel à donné lieu dans le cours de l'année 1847 à la quête d'Irlande.

L'Écosse est venu compléter en 1845 l'ensemble de notre Société dans le Royaume Uni de la Grande Bretagne, et une Conférence s'est formée à Edimbourg.

Depuis plusieurs années, il existait dans cette vaste et protestante Cité une association placée sous le patronage de St. Joseph, et qui réunissait les catholiques au nombre de plusieurs centaines ; mais la Société de St. Vincent de Paul n'avait pas encore paru possible. Les obstacles se sont enfin aplanis, grâce surtout, au zèle de Monseigneur Gillis, alors Coadjuteur d'Edimbourg, qui, en établissant auprès de lui une branche de notre modeste association, a daigné se

souvenir de la bienveillance qu'il lui avait autrefois montrée à Paris.

Des encouragements inattendus ont plusieurs fois excité le zèle de nos confrères. C'est ainsi que deux protestants leur ont passé une somme de 1500 fr. en se recommandant à leurs prières et en les suppliant de demander à Dieu pour eux la lumière nécessaire pour se diriger dans les voies du salut. En accomplissant pieusement cette intention, la Conférence aura peut être à se réjouir, non seulement d'avoir subvenu à plus de misères, mais d'avoir contribué à ramener dans le sein de l'Eglise des âmes encore inquiètes et hésitantes.

A cette Conférence, est venue se joindre, en 1849, celle de Glasgow, placée dans une ville manufacturière entre de grandes richesses et des misères inouïes, subies par la population Irlandaise. Ses progrès ont été si rapides, qu'en 1851 elle avait pu se diviser en 7 Conférences, composées d'une centaine de membres et embrasser toutes les paroisses de la ville. Enfin, l'organisation d'une

Conférence à *Dumbarton*, la séparation en la Conférence primitive d'Edimbourg de deux sections, celle de Ste Marie et de St. Patrice, l'institution de deux Conseils particuliers à Edimbourg et à Glasgow, sont venus multiplier eucoré en Ecosse les éléments de notre Société longtemps faibles et languissants.

Si les progrès de la Société ont été rapides en Angleterre, ils devaient l'être bien plus en Belgique, dans ce pays si essentiellement religieux et charitable, et que rattache à la France la triple communauté de foi, d'origine et de langue.

Dès 1842, des Conférences semblables à celles de France s'étaient organisées à Bruxelles et se livraient à la visite des pauvres et au patronage des enfants dans les écoles. En 1845, ces Conférences se sont réunies à leurs sœurs de France, et leur agrégation a été prononcée par le Conseil Général. Comme elles étaient déjà nombreuses, comme elles se répandaient déjà hors de Bruxelles même, deux Conseils ont été sur le

champ institués par le Conseil Général : le Conseil de Bruxelles, pour servir de lien aux Conférences de cette ville et le Conseil de Belgique, pour diriger la Société dans toute l'étendue du Royaume, pour conserver l'esprit et les traditions et pour correspondre avec les Conférences de France.

Le Conseil de Belgique sert de lien entre 364 Conférences répandues dans l'étendue du Royaume, dirigées par 34 conseils particuliers. 4 conseils centraux existent à Bruxelles, Anvers, Gand et Liège.

Il n'est pas une des œuvres de Saint Vincent de Paul qui n'ait été adoptée par les Conférences établies en Belgique. La visite des pauvres à domicile y occupe, comme partout, la place la plus importante. Les Conférences de Bruxelles portent toutes les semaines les secours de la Charité et les consolations de la religion à un grand nombre de familles.

Dans un royaume voisin, la Société n'a pas fait de moins rapides progrès. Au commencement de 1846, aucune

Conférence n'existait encore dans les Pays Bas, lorsqu'un membre d'une des Conférences Françaises, en passant à la Haye, eut la pensée d'y propager notre œuvre, s'en remettant à Dieu sur le choix des moyens et sur le succès. Il en causa avec diverses personnes appartenant tant au clergé qu'aux professions séculières, leur fit connaître les usages de la Société, et bientôt la Conférence de Notre-Dame de la Haye fut fondée.

C'est Dieu qui plante et Dieu qui arrose. Celui qui avait fait semer le grain de senevé lui donna bientôt l'accroissement. Une traduction hollandaise du Règlement, fit connaître l'œuvre à quelques âmes pieuses. Les nouveaux associés, les bienfaiteurs étrangers arrivèrent, comme aussi les pauvres à nourrir ; à la fin de l'année, la Conférence comptait quarante quatre membres actifs, quatre-vingt-treize souscripteurs, quatre vingt quatre familles visitées.

Le nombre croissant des membres de St. Vincent de Paul les obligea bientôt à se séparer en plusieurs Conférences.

Le bon grain semé à la Haye ne tarada pas non plus à germer plus loin. La Société compte aux Pays Bas, sept Conseils particuliers, et 105 Conférences dans 51 villes. Un Conseil Supérieur, établi à la Haye, sert de lien entre toutes.

Le Clergé, sans le concours duquel nous ne pouvons rien, s'est toujours montré bienveillant pour ces Conférences. Le vénérable Prélat chargé d'affaires du Saint-Siège, et Supérieur de la mission Hollandaise, a bien voulu non seulement autoriser ces Conférences dans toute l'étendue de sa mission, mais encore accepter le titre de protecteur de la Société dans les Pays Bas et s'inscrire sur le Régistre des membres. Un autre Prélat, Monseigneur Groof, vicaire apostolique de Batavia, a consenti à devenir Président honoraire de la Conférence de Delft. En même temps l'autorité temporelle étendait sa protection sur nos Confrères ; et au mois d'Août 1847, le Conseil Général recevait la nouvelle importante de l'autorisation donnée par le Roi des Pays Bas à la Société de St.

Vincent de Paul. Nous ne dirons point que cette faveur assure à notre œuvre le progrès, la durée dont Dieu seul est le maître, mais elle témoigne publiquement de son utilité, de l'esprit qui l'entoure. Tel a été le resultat du mouvement de zèle qui porta l'un de nos confrères de Paris à essayer l'établissement d'une Conférence à la Haye ; une bonne pensée suivie d'une bonne action a produit une œuvre qui se multiplie, et prend presque les proportions d'une institution publique.

C'est en 1845 que l'œuvre de Saint Vincent de Paul s'est établie en Bavière. Organisée avec l'autorité formelle du Gouvernement, la Conférence de Munich acquit dans son sein tout ce que la capitale de la Bavière, renfermait de catholiques le plus haut placés ; M. le ministre de l'intérieur n'a pas dédaigné venir s'y asseoir et participer à ses œuvres de charité, parmi ses souscripteurs figuraient une princesse de la maison Royale de Bavière et le nonce apostolique du St-Siège. En 1850, elle s'est divisée

en plusieurs branches, et elle a projeté autour d'elle, dans des villes importantes, telles qu'Augsbourg et Landshut des rejets qui seront, un jour, l'honneur de la Société. Les Conférences de Munich sont maintenant au nombre de sept. A sa fondation, la Société ne comptait que sept membres, aujourd'hui elle se compose de 553 personnes de toutes conditions. Nous devons nous réjouir d'y voir aussi des étudiants de l'Université, en nous rappelant que ce furent des étudiants qui fondèrent à Paris la première Conférence.

C'est à Genève, au centre du protestantisme, que la première conférence de Suisse a pris naissance, grâce au zèle communicatif d'un membre de la conférence de St. Sulpice de Paris. Elle était composée de 23 membres. Au milieu de difficultés dont il est aisé de se faire une idée, nos confrères opérèrent un bien limité mais réel ; ils ont pu soulager des misères profondes ; sauvegarder dans quelques pauvres âmes le dépôt très menacé de la vraie foi ; unir, pour le bien

des coreligionnaires qui ne se connaissent pas, leur confiance et leur peine seront assurément récompensés.

Il fallait aussi que la Société de St. Vincent-de-Paul passât l'Atlantique. A Mexico, vers la fin de l'année 1845, quelques personnes se sont réunies et sont convenues de commencer les travaux de la Société. Après deux séances, les bases du règlement furent approuvées et présentées au gouvernement de la République pour en obtenir l'approbation suivant les lois du pays. Dieu sembla agréer ce petit travail en touchant le cœur de leurs excellences les Président et Ministres, et en leur faisant approuver en toutes ses parties les bases d'organisation de la Société de St. Vincent-de-Paul.

Cette conférence se composait à la fois, dans l'origine, de religieux et de laïcs; elle avait un Evêque pour Président, mais une étude plus approfondie et plus pratique de nos œuvres fit bientôt penser à l'autorité ecclésiastique qu'il importait de conserver à notre œuvre son

ca
à
les
de
cip
int
En
don
per
bre
dév
me
par
mil
étra
la p
pen
aux
l'hô
cein
a Sa
1851
étaie
A
ment

caractère primitif, et la Société s'établit à Mexico sur les mêmes bases que dans les autres pays de l'Europe.

La visite des pauvres, celle des malades des hôpitaux furent les œuvres principales à l'ombre desquelles son zèle se mûrit pour grandir ensuite rapidement. Entre les mains de son digne Président, dont la Société tout entière pleure la perte si prématurée, le nombre des membres, des recettes et des Conférences, se développa d'année en année; le Règlement, le Manuel de la Société, furent par leurs soins traduits en Espagnol; au milieu même des embarras de la guerre étrangère, une quête fut organisée pour la pauvre Irlande, et produisit 1000 fr., pendant que des secours étaient portés aux Irlandais prisonniers ou malades à l'hôpital. Puis la Société sortit de l'enceinte du *Mexico*, pour s'établir à Puebla, à San Miguel de Allende, et à la fin de 1851, 8 conférences, dont 6 à Mexico, étaient unies par un Conseil Supérieur.

Après un long silence que les événements politiques qui agitent depuis plu-

sieurs années ce pays n'expliquent que trop bien, le Conseil Supérieur du Mexique a adressé en 1857, au Conseil Général, d'intéressants et consolants détails sur les Conférences de ces contrées lointaines ; on pourrait craindre que, sous l'influence de circonstances aussi graves, elles ne diminuassent de nombre ou d'importance ; grâces à Dieu, il n'en fut rien et, bien au contraire, de nouveaux rejets se sont formés sur différents points, et ont été rattachés au tronc commun.

Les Conférences du Mexique sont aujourd'hui au nombre de 19.

Pour puiser le zèle et les forces nécessaires à l'accomplissement de toutes leurs œuvres, nos confrères ont adopté un pieux usage qu'on serait heureux de voir suivre partout : chaque semaine, dans chacune des Conférences de la ville, 7 membres sont désignés pour aller, chacun à son tour, et au jour choisi par lui, au pied du St. Sacrement appeler les bénédictions de Dieu sur la Société tout entière et sur la Conférence en particu-

lier ; de façon qu'il y ait ainsi une prière quotidienne adressée au Dieu d'amour en faveur de ces œuvres, qui n'ont de vie et de fécondité que par lui. Cette visite quotidienne et successive au Saint Sacrement se fait avec la plus édifiante régularité et est une source précieuse de bénédictions pour nos confrères et pour leurs œuvres. Espérons que cette pieuse coutume ne tardera pas à se généraliser.

Combien ces liens de la foi sont précieux, combien nous devons souhaiter de les étendre, et quelle ne doit pas être notre joie, lorsque nous voyons notre confraternité franchir une frontière nouvelle et embrasser de nouvelles âmes et de nouvelles œuvres ! C'est la joie que tous les membres de la Société éprouvèrent, en lisant le nom d'une nation de plus au nombre de celles qui ont accueilli nos pacifiques conquêtes. Cette nation est la Prusse.

A Coblenz, ville habitée par 17,000 catholiques sur 20,000 habitants, a été agrégée, le 8 janvier 1849, la première

conférence de la Prusse Rhénane. Bien vue dès son origine, elle a pris une extension rapide.

Suivant, à seize ans et à 200 lieues de distance, l'exemple des huit étudiants, qui, réunis en 1833, dans une petite chambre d'une paroisse à Paris, ont formé dans leur cœur le premier acte de foi et le premier acte de charité qui ont inauguré cette Société maintenant si nombreuse, huit étudiants de Bonn ont fondé, au mois de janvier 1849, une Conférence agrégée le 7 mai suivant, auprès de laquelle sont venus se grouper bientôt deux autres conférences. Ces trois réunions, composées de cent vingt-sept membres, sont appelées à faire le plus grand bien dans une ville qui ne compte pas moins de quatre mille pauvres sur dix-neuf mille habitants.

Nous avons depuis le 7 mai 1849, des confrères qui peuvent prier sur le tombeau de Charlemagne, à Aix-la-Chapelle; et grâce aux membres de la Société, de pauvres enfants furent baptisés dans la ville de Paderborn, où les premiers pas-

ten
anc
sou
ren
d'é
pla
tis,
de
ren
les
de
I
nos
des
L'o
et s
rec
cia
des
C
éta
ces
vo
de
un
ess

teurs de l'Allemagne baptisaient leurs ancêtres, les Saxons. A Eufren, des ressources abondantes et inespérées permirent à la Conférence, fondée le 19 juillet, d'établir une école, et de s'occuper du placement, de l'habillement des apprentis, de l'ouverture d'une bibliothèque, et de l'établissement fort utile de Conférences religieuses pour les ouvriers et les jeunes gens dans tous les quartiers de la ville.

Les résultats obtenus par le zèle de nos confrères, encouragèrent les efforts des catholiques des villes voisines. L'œuvre s'étendit de proche en proche, et son organisation fut complétée par l'érection à Cologne d'un Conseil Provincial qui a fait de cette ville la Métropole des conférences de la Prusse Rhénane.

Ce n'est pas tout; au moment où étaient inscrits sur les listes les noms de ces conférences fondées sur une terre voisine de la France, à l'autre extrémité de ce même royaume de Prusse, des réunions se formaient, et après s'être essayées pendant un an, plus de trois cents

catholiques, composant treize conférences venaient nous saluer du nom de frères, et demander l'agrégation des conférences établies à Breslau et dans le reste de la Silésie.

Ces conférences, établies sous le patronage de Mgr le Prince évêque de Breslau, ont toutes adopté notre règlement et nos œuvres. Toutes visitent les pauvres ; et, par leurs soins, deux asiles, une école du dimanche pour les ouvriers, une bibliothèque, ont été fondés dans la ville épiscopale. Le nombre et l'importance de ces réunions ont rendu nécessaire l'institution d'un Conseil Supérieur de Silésie. Vingt-deux conférences, deux conseils supérieurs existaient à la fin de décembre 1849 dans les villes importantes de Prusse. Dans les unes, toutes catholiques, la Société s'est rangée au nombre des institutions déjà existantes, comme une auxiliaire bienvenue. Dans d'autres, en majorité protestantes, l'établissement de nos conférences n'a pas été l'une des moindres consolations, et, peut-être nous permet-

tra
esp

tri
la
au
cel

con
Vi
pér
un

de
sur
de
por
Gr
à y
plu
not
sau
Soe
qu
pas
ont

tra-t-on de le dire, l'une des moindres espérances de l'Eglise.

Le nombre de ces conférences s'est triplé en 1850. A la fin de cette année, la Société était établie dans 35 villes, au nombre desquelles il faut compter celle de Berlin et de Posen.

L'Autriche compte maintenant dix conférences, et le conseil particulier de Vienne. La Prusse a cinq conseils supérieurs et 202 conférences. La Bavière, un conseil supérieur et 17 conférences.

C'est en 1846, que l'humble bannière de St. Vincent de Paul, a été plantée sur les rives du Bosphore. Nos confrères de Constantinople comprirent toute l'importance de leur position au milieu du Grand Empire Ottoman ; ils cherchèrent à y servir la foi en inculquant, sur le plus de points possibles, aux générations nouvelles, les principes qui doivent les sauver, et aident dans leurs tâches les Sœurs de St. Vincent de Paul. Les soins qu'ils donnent à la jeunesse ne leur font pas oublier les malades, plus de 4,000 ont pu être assistés par eux. Une biblio-

thèque populaire a été fondée, et plusieurs orphelins patronnés par la Conférence. Cette œuvre touchante de charité, de civilisation et de christianisme, qui se forme au milieu du Mahométisme, entre des hommes divers de race et de nation, unis par le cœur et par la foi, a été accueillie avec sympathie par tous les hommes distingués de Constantinople. Les Musulmans ont apporté leurs aumônes à cette œuvre chrétienne qui contribuera, pour sa part, à faire bénir et imiter la civilisation fondée sur le divin Evangile.

De la Conférence de Constantinople est sortie celle de Smyrne.

Smyrne offre, dans sa population d'environ 140,000 âmes, le mélange de toutes les vieilles races et de toutes les religions, Grecs, Arméniens, Turcs, s'y confondent avec les autres différents peuples du Bassin de la Méditerranée. Au milieu d'une telle confusion, et au sein de ces derniers débris du luxe et de la mollesse asiatique, la controverse aurait très peu d'empire. Ce n'est que par les efforts

de l
dans
a co
Sœu
aprè
berc
s'ent
tribu
com
œuv
adm
cons
mall
dans
sour
près
que
crisi
breu
const
tomb
çais,
par
ont,
véné
seign

de la Charité que la religion peut avoir, dans un tel lieu, prise sur les âmes. On a commencé par un établissement de Sœurs de St. Vincent de Paul, qui, après quelques années, est devenu le berceau d'une Conférence. Nos Confrères s'entendent avec les Sœurs pour la distribution des secours à domicile et l'accomplissement de toutes les bonnes œuvres. C'est ainsi qu'ils ont fait admettre à l'école de pauvres petits garçons ; qu'ils ont procuré un asile à de malheureux vieillards ; aidé à retourner dans leur pays des étrangers sans ressource ; assisté des moribonds, et enfin préservé plusieurs âmes des séductions que l'intérêt offre trop souvent à l'hypocrisie. Enfin, une Conférence, peu nombreuse encore mais zélée, vient de se constituer à Jérusalem aux pieds du tombeau du Sauveur. Quelques Français, Anglais et Italiens, unis ensemble par une foi et une charité communes, ont, avec l'autorisation et l'appui du vénérable patriarche de Jérusalem, Monseigneur Valerga, implanté notre dra-

peau dans cette terre si chère à tous les cœurs catholiques et commencé l'apostolat de la Charité au milieu de populations qui en ont tant besoin.

La Conférence de Santorin, dans l'Archipel Grec, est peut-être destinée à propager et à étendre le catholicisme dans ces Iles. Mêlés avec les Grecs, dont l'esprit et les coutumes influent nécessairement sur eux, les pauvres catholiques arrivent trop souvent à ne l'être plus que de nom. Il faut que nos confrères aillent les chercher dans les villages, qu'ils les instruisent, les secourent, quelques fois les fassent marier ; ils ont même offert une retraite à quelques uns de ces pauvres, et une maison, achetée par la Conférence, héberge en ce moment plusieurs familles. Cette acquisition était sans doute bien lourde ; la Conférence ne s'en est pas effrayée. Des aumônes abondantes lui arrivent ; les familles riches se sont fait une loi de lui remettre le quarantième, le trentième, le vingtième de leurs revenus ; et, malgré la multiplicité de ses œuvres, la

Conférence peut faire pétrir et distribuer cinq cents pains par semaine à trente sept familles composées de cent huit personnes.

Le jour de la Nativité 1846, a été une Grande Fête pour elle. Tous, ce jour là, se sont approchés de la table sainte, leurs pauvres s'y sont assis avec eux, après la messe solennelle, un banquet, servi dans la maison de la Conférence, a réuni les bienfaiteurs et les pauvres. Chaque membre avait un pauvre à sa droite, un pauvre à sa gauche ; riches et indigents alternaient ainsi, par une douce pensée d'égalité chrétienne, qui rappelle les Agapes de la primitive Église. Quelques touchantes paroles du Curé, une visite de remerciement que la Conférence a fait en corps aux dignes Lazaristes, une autre visite aux Sœurs de la Charité, chez lesquelles la Conférence trouve la plus charitable assistance, ont terminé cette journée, que la Conférence compte renouveler chaque année, et qui lui laissera un long souvenir.

Notre association a aussi étendu ses

Branches, aux Etats-Unis d'Amérique. La Conférence de St. Louis fondée à la fin de 1845, fut agrégée en février 1846. Elle a été la première des nombreuses Conférences qui devront germer sur le sol libre et fécond des Etats-Unis, et qui concourront avec une foule d'autres œuvres déjà établies à faire connaître et aimer notre sainte religion. Dès la première année, ses neuf membres actifs avaient réuni 5000 fr., depuis, leurs progrès leur ont permis de soulager quelques unes des misères causées, en 1849, dans leur ville par un effroyable incendie et par le choléra.

En 1847, le pieux Evêque de New-York voulut bien accueillir la Société dans son Palais Episcopal, il l'a soutenu et fortifié de son auguste protection, et la Conférence de New-York fut définitivement agrégée en mars 1848.

Mais là ne s'est point bornée la conquête de cette année ; sur deux points à la fois du Diocèse de Buffalo, dans cette ville même et à Lockport, ville de 10,000 âmes, des Conférences se sont formées.

De
des
lan
Ev
qui
apo
con
I
fur
Mi
I
été
l'U
ban
bur
qui
fér
riq
I
teu
fér
me
Ca
me
ren
Gé

De nombreux chrétiens, dont la plupart des noms nous indiquent une origine irlandaise, se rassemblent à la voix de leur Evêque, saint et vénérable Missionnaire, qui a blanchi dans les fatigues d'un long apostolat, au milieu de ces immenses contrées.

En 1850, deux nouvelles Conférences furent agrégées, une à Utica et l'autre à Milwaukee.

En 1858 et 1859, 28 conférences ont été établies dans les différentes villes de l'Union. New-York, Philadelphie, Albany, Brooklyn, Minnesota, Williamburg jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Ce qui donne un total de trente deux Conférences pour les Etats-Unis d'Amérique.

En 1857, le Dimanche du Bon Pasteur, il y eut réunion Générale des Conférences de New-York. Le matin, la messe fut dite pour la Société dans la Cathédrale de St. Patrice, environ 200 membres assistaient à la messe et reçurent la sainte communion. L'Assemblée Générale eut lieu le soir, en présence

d'un grand nombre d'Ecclésiastiques et de laïcs distingués et sous la présidence d'honneur de Monseigneur l'Archevêque de New-York.

Après quelques courtes exhortations du Président du Conseil, qui portaient spécialement sur la stricte observance du Règlement Général ; après la lecture du rapport par un membre de la Société, Monseigneur daigna adresser un discours très intéressant dont voici quelques extraits.

“ Je n'ai pas besoin, Messieurs, de vous dire la consolation que le spectacle qui est devant nos yeux donnerait à tout évêque catholique et celle qu'il me donne à moi même. D'autres Evêques sont placés dans des villes peut-être moins populeuses que New-York, mais où la religion, avec ses plus belles pratiques de dévotion et de piété, s'est perpétuée de génération en génération, avant leur promotion à la haute dignité qu'ils occupent dans l'Eglise. Mais ici, à ce point de vue, comme à beaucoup d'autres, tout est comparativement nou-

vea
me
vér
voi
pre
con
con
tue
pou
me
de
con
Yo
tou
d'é
cou
ble
sph
plu
plu
les
sen
l'av
aus
vou

veau et d'origine récente : tout commence pour ainsi dire. Quelquefois, en vérité, nous regardons en arrière pour voir ce qui a été accompli sous nos propres yeux, et nous sommes consolés en considérant les progrès qui ont été accomplis. Sans doute, ce qui existe actuellement, et ce qui se présente à nous pour l'avenir, nous rappelle non seulement ce qui a été fait, mais l'immensité de ce qui reste à entreprendre et à accomplir. Dans une ville comme New-York, composée de représentants de toutes les nations et toutes les variétés d'éducation, trouver après un temps si court une association d'hommes si capables de faire du bien chacun dans leur sphère, au milieu d'une population qui, plus que toutes les autres, présente le plus large champ pour l'exercice de tous les offices les plus saints de la charité, sentir la douce influence qui se voue à l'avancement du règne de Dieu sous les auspices de St. Vincent de Paul, c'est, je vous l'assure, un consolant spectacle dont

je vous félicite, dont je me félicite moi-même comme d'un heureux début.

Il n'est pas nécessaire, messieurs, que j'insiste sur la nature et l'objet de votre association, je suis persuadé que vous les connaissez tous d'une manière très précise. Mais ce qui me charme le plus, c'est que votre Société, si nouvelle dans cette ville, n'est pas une invention récente dans le monde, et est une branche d'une grande Société pour l'accomplissement du bien, qui, depuis longtemps, est connue dans d'autres pays et s'étend maintenant dans presque toutes les parties de la chrétienté.

La simplicité de l'organisation de vos conférences est une des choses qui me plaisent le plus. Les formalités qui caractérisent d'autres associations, la multiplicité des dignités, les discussions personnelles y sont soigneusement évitées, et, tout s'y réduit à une simplicité de forme qui doit assurer la perpétuité de votre œuvre, le maintien de votre union, et vous mériter tant pour vous que pour ceux dont vous souhaitez l'amélioration

te
du
se
C
pe
pl
ca
pa
m
de
se
an
ra
vo
au
me
da
pe
nie

qu
no
ce
sa
de
tel

temporelle et spirituelle, la bénédiction du Dieu tout puissant. Ceci est, à mon sens, un trait excellent de notre Société. Car, si une association, même très bonne pour l'accomplissement des desseins les plus louables, devait compliquer le mécanisme de son organisation, je n'aurais pas autant de confiance en elle. Les membres auraient des droits. Les présidents, vice-présidents, secrétaires, vice-secrétaires, trésoriers et que sais-je encore ambitionneraient ces fonctions, et il pourrait arriver parfois que le grand but que vous avez en vue serait laissé de côté, au milieu même des discussions sur les meilleurs moyens de l'atteindre. Mais, dans vos réunions, vous savez vous dispenser complètement de ces inconvénients.

J'ai confiance dès lors, que la Société, qui est représentée ici d'une manière si nombreuse, s'étendra dorénavant jusqu'à ce que chaque paroisse de ce Diocèse ait sa Conférence, et que le titre de Membre devienne héréditaire dans les familles, en telle sorte que le père, en étant Membre

de la Société de St. Vincent-de-Paul, donne à son fils un exemple que celui-ci imitera à son tour. Par là, la Société sera d'un grand secours pour ses membres individuellement, et vous savez tous combien une telle protection est utile pour les jeunes gens dans une ville comme la nôtre ; et vous-mêmes, messieurs, vous avez un grand intérêt, celui de l'éternité aussi bien que celui du temps, dans l'accomplissement de votre dessein charitable.

Toutes les formes différentes de secours spirituel et matériel doivent être familières aux membres de la Société de St. Vincent-de-Paul. Sans être importants ni indiscrets, sans faire ou dire rien qui puisse offenser la personne objet de votre charité, ou vous aliéner sa confiance, vous devez avoir pour elle ces soins touchants qui peuvent attendrir son cœur et rendre plus certain son retour à la religion et au devoir. Et si vous ne réussissez pas, votre travail n'est pas perdu ; car le ciel en sera la récompense.

Sans cesser d'être laïques, vous vous

trouverez être les coopérateurs de la hiérarchie de J.-C., associés en un certain sens au Christ lui-même pour le salut des âmes. Ce fut pour sauver ceux qui se perdaient, pour abriter ceux qui étaient exposés aux dangers spirituels, pour ramener tous ceux qui l'avaient abandonnés, que notre Divin Sauveur a pris notre nature humaine et est mort pour nous. Vous avez, messieurs, comme membres de votre Société, un vaste champ à parcourir et la prospérité naissante de votre Société, son extension graduelle à toutes les paroisses de ce Diocèse est un espoir que je salue d'avance avec le plus grand bonheur.

Je vous en prie, messieurs, ne cédez pas au désir d'accroître votre nombre trop vite et sans prudence. L'esprit dans lequel vous avez marché jusqu'ici, est un esprit d'harmonie avec les règles de la sagesse chrétienne. Tout ce qui est devenu grand entre les mains de Dieu, a une origine obscure et grandit lentement : la chose ne poussera pas à l'étonnement des hommes, et ne donnera

pas des fruits à maturité dans l'espace d'un jour. Ce n'est pas comme le torrent rapide, qui, au lieu de rafraîchir la terre altérée, ne fait que balayer ce qui est répandu sur la surface ; mais c'est la douce rosée qui, insensiblement, petit à petit, inaperçue et à peine sentie, rend au sol épuisé une humidité suffisante et son pouvoir de fécondité, jusqu'à ce qu'il reprenne sa verdure et sa beauté. Il en est ainsi dans les œuvres de la grâce : elles doivent marcher peu à peu. Elles n'ont rien qui étonnent, mais elles avancent. Que vos membres se pénètrent toujours de l'amour de Dieu, et que les motifs de miséricorde pour lesquels cet amour est déployé d'une manière si immense, soient toujours sous vos yeux. Alors, qui peut dire les grands résultats pour la religion, pour l'humanité qui peuvent sortir de la Société de St. Vincent-de-Paul."

Jusqu'en 1850, la Société n'avait pas encore franchi les Pyrénées et pris pied en Espagne, ce pays où la sève catholique est encore si puissante, dans la pa-

trie de Balmès et de Ste. Thérèse. C'est en avril 1850, que notre société est venu apporter son humble pierre, la pierre de la charité et de l'abnégation. C'est au cœur même de l'Espagne, c'est à Madrid, où vivaient dans l'ombre, et comme tenues en réserve par la Providence, des bonnes volontés, longtemps effrayées des obstacles, c'est là qu'un de nos confrères de Paris a été assez heureux pour triompher de toutes les hésitations, et pour fonder une Conférence dont le zèle et la piété étaient une sure garantie de durée et d'expansion.

Depuis mon arrivée à Madrid, écrivait le Président de la Conférence au Conseil Général, je désirais vivement l'introduction de la Société en Espagne. J'ai fait plusieurs démarches, dans ce but, qui ont toutes échouées. L'été dernier, un membre d'une des Conférences de Paris fut mis en rapport avec moi par un de nos amis. Nous avons parlé naturellement de notre affaire favorite, la Société de St. Vincent de Paul. Nous avons discuté les difficultés qui rendait ici l'é-

tablissement d'une Conférence impossible à mon avis ; mais cette opinion ne fut pas partagée par notre confrère. Bref, d'après ses indications, j'ai cru pouvoir essayer.

Le dimanche, 11 novembre, deux de mes amis, avec lesquels j'avais déjà parlé plusieurs fois de la Société, et qui connaissaient très bien le petit règlement, et moi, nous nous sommes réunis pour la première fois. Depuis ce jour là, tous les dimanches la Conférence a eu lieu. Pendant les trois premières séances, nous n'étions que trois. Maintenant nous sommes neuf (18 février). Deux ou trois nouveaux membres seront probablement admis sous peu. Toutes les séances ont commencé par les prières d'usage, suivies de la lecture d'un chapitre de l'Imitation, et ont été terminées par les prières indiquées dans le Règlement. Nous visitons seize ou dix sept familles. Nous distribuons des bons de pain, de viande et de chocolat. Dans des cas extraordinaires, nous avons accordé quelque petit secours en argent, mais en surveillant

de près l'emploi. Nos ressources se bornent aux quêtes de nos séances, lesquelles produisent assez, puisque nous dépensons à peu près 15 francs par semaine et nous avons en caisse près de 300 francs.

Tel était l'état de cette petite Conférence, qui désirait vivement être admise au sein de la Société. Le lundi de la première semaine de Carême, elle fit dire une messe pour les membres décédés, à laquelle plusieurs communièrent. Dans le mois de janvier 1851, une autre Conférence établie à Madrid fut agrégée sous le nom de Ste. Marie. Sur la fin de la même année, la Société s'est implantée à Burgos.

D'après les lois espagnoles la Société de St. Vincent de Paul, ne pouvait se dispenser d'être autorisée par le Gouvernement : Sa Majesté catholique a daigné accorder cette autorisation, qui permit à nos confrères d'Espagne de donner une nouvelle extension à leurs travaux charitables.

Le 19 juillet 1852, une assemblée

générale eut lieu dans la chapelle intérieure de l'Eglise des Italianos, à laquelle présidait S. Ex. Mgr. l'Evêque des Canaries. Il y avait à cette réunion près de 60 membres actifs et plusieurs ecclésiastiques, membres d'honneur, parmi lesquels se trouvait S. Ex. le Curé du Palais de la Reine.

La même année, une autre Conférence fut fondée en Calella.

Les résultats obtenus par la Conférence de Valladolid, agrégée seulement dans le mois de mai, se firent sentir dans la même année.

Valladolid renfermait quatorze bureaux de bienfaisance. Les membres de ces administrations secourables comprirent tout le bien que la Conférence était appelé à faire en pratiquant la charité d'une manière chrétienne. Aussi s'empressèrent-ils de venir demander des renseignements à nos confrères, en les priant même de se charger de la distribution de leurs aumônes.

Le maire de la ville, après avoir pris connaissance de la marche et l'organisa-

tion de la Conférence, s'est aussitôt fait inscrire comme membre honoraire.

Une Conférence a été fondée en 1853 à Ruéda. Cette Conférence a soin en même temps du moral tout autant que des besoins physiques : une petite bibliothèque a été établie, dont un prêtre très zélé est chargé.

Il existait à Ruéda une très mauvaise distribution des aumônes. On en donnait peu aux véritables pauvres, parceque on en donnait aussi à des fainéants, qui trouvaient fort commode de vivre sans travailler ; c'était généralement connu dans la ville. Aussi, dès que la Conférence et sa manière d'agir eut été connue, la plupart des habitants, ont offert de donner de l'argent à la Conférence. Pour plus de facilité, deux membres font toujours le tour de la ville, pendant la semaine, avec une boîte fermée, dans laquelle chacun met ce qu'il veut. La clef de la boîte est gardée par M. le Curé et le dimanche on l'ouvre à la Conférence et on compte ce qu'il y a.

En 1854, 5 conférences ont été agrégées en Espagne et 11 en 1855. Le jour

de l'Immaculée-Conception 1854 fut célébré à Madrid, par la communion générale chez les prêtres de notre St. Patron, et le soir, la réunion générale, aussi dans une chapelle intérieure de l'église des Italiens. La plupart des membres actifs des 5 conférences de Madrid se sont trouvés à ces deux actes pour nous si édifiants. On a rendu compte détaillé dans la réunion générale, de toutes les conférences d'Espagne ; et on a remarqué avec la plus vive satisfaction, le progrès qu'elles font toutes.

En 1857, 68 conférences furent agrégées à la Société. Son Excellence D. Francisco de Astorga, chanoine de la Ste. Eglise Métropolitaine de Séville, et Secrétaire du Tribunal ecclésiastique durant la vacance du Siège, a prononcé un remarquable discours qui a vivement impressionné les membres de la Société réunis à Séville en assemblée générale.

A Lugo, la Conférence a célébré son agrégation le 26 novembre, tous les membres ont reçu le pain de vie à la messe qui a été dite à cette occasion. Puis l'assemblée extraordinaire a eu lieu

dans la chapelle du Séminaire. Après la lecture de la lettre d'agrégation, le Président a prononcé quelques paroles pleines de foi, d'ardeur et de charité. L'impression a été profonde, les membres présents versaient des larmes, et ils se sont embrassés les uns les autres aux pieds du Saint Autel où ils avaient reçu le Saint des Saints.

Les conférences de Madrid ont tenu leur assemblée générale le 25 juillet sous la présidence de S. Exc. Mgr Lorenzo Marilli, Nonce de Sa Sainteté à Madrid.

Au commencement de la séance, le Secrétaire du Conseil, a fait connaître que S. Exc. le Duc de Sexto, Alcade Corregidor de Madrid, au nom du Conseil Municipal de la ville et en l'honneur de la naissance du Prince des Asturies, a confié à la Société la distribution de 96,000 réaux devant être donnés aux pauvres honteux. La Société profondément reconnaissante de cette haute marque de confiance, a, d'après les instructions qu'elle a reçues, reparti ce secours entre 419 familles, dont elle a rendu un compte

exact à S. Exc. l'Alcade Corréjidor; une autre libéralité a été faite au Conseil Supérieur d'Espagne. La Marquise de Murillo lui a laissé par testament, une somme de 8,000 réaux, qui a été immédiatement distribuée, selon les intentions de la testatrice.

On compte actuellement en Espagne, 1 Conseil Supérieur, 23 Conseils particuliers, 281 Conférences. Ces conférences, à la fin de l'année 1858, comprenaient un personnel de 6,011 membres actifs, 1,946 membres d'honneur, 1,023 membres honoraires, 457 aspirants, 1,962 souscripteurs, 1,060 bienfaiteurs, 195 membres absents, il en est mort 125 en 1858, 102 ont reçu les ordres sacrés ; de sorte que le nombre de personnes qui ont pris part aux œuvres de la Société à divers degrés est de 12,911. Tel est le développement acquis par notre pieuse association en Espagne depuis l'année 1849 où l'on y comptait à cette époque que 3 Conférences.

En 1858, l'encaisse était au 1er janvier de 239,517 réaux. Les quêtes heb-

domadaires ont produit 976,162 réaux, les souscriptions 202,401, les dons 647,745, les recettes diverses 200,797, ce qui forme un actif en 1858 de 2,266,623 réaux, (on sait que le réal espagnol vaut un peu plus de 25 centimes de la monnaie française). Le total des dépenses s'est élevé à 1,995,595 réaux.

Les principales œuvres de la Société ont été la visite des pauvres à domicile, les asiles, les bibliothèques, les caisses d'économie, les fourneaux, les écoles d'enfants et adultes, le patronnage des apprentis, les œuvres de travail, la réhabilitation des unions illicites, la visite des prisons et des hôpitaux. Le nombre des familles visitées a été de 9,438.

Elles sont généralement selon l'esprit du règlement, une des œuvres les plus fécondes est celles des écoles, principalement des écoles dominicales. Presque toutes les Conférences importantes ont la leur, et nos confrères constatent avec bonheur qu'elles produisent partout les fruits les plus abondants et les plus précieux résultats.

La visite des prisonniers, cette œuvre, bornée jusqu'à ce jour à la prison publique, (mai 1859) s'est étendue au bagne de Buzos. Les visites se font le dimanche soir, et après avoir récité le chapelet avec les prisonniers, on leur fait une lecture, ou bien une instruction leur est adressée par quelques uns des membres d'honneur qui prêtent à cette bonne œuvre une coopération efficace. Il a été distribué aux condamnés plus de 300 cathéchismes et beaucoup d'autres ouvrages pieux, instructifs et attachants. On enseigne avec beaucoup de soins la doctrine chrétienne à une quarantaine de jeunes gens de 15 à 20 ans, et leur attention est stimulée, par la distribution de quelques prix. Parmi les condamnés se trouvait un Hongrois protestant, qui après avoir résisté pendant longtemps à la grâce divine, ému à la fin par l'exemple de son compagnon de captivité, s'est déterminé à embrasser le catholicisme. Quelques secours matériels sont aussi distribués à ces pauvres prisonniers.

Au commencement de 1846, plusieurs membres de la Société se trouvant réunis à Alger, eurent la pensée de continuer là les œuvres qu'ils avaient pratiquées en France. Leur union charitable commença le 15 février, après une messe célébrée par M. le Supérieur des Lazaristes. Sept personnes seulement composaient la première réunion ; c'était un début modeste pour l'établissement de la Société sur un nouveau continent où la charité chrétienne semble être appelée à jouer un rôle important, Dieu toute fois a béni les efforts de cette petite conférence formée en toute simplicité, sans qu'elle ait cherché beaucoup à s'étendre, le nombre de ses membres s'est petit à petit augmenté et elle a pu régulièrement porter des secours à une quarantaine de familles de différentes nations. Alger est le rendez-vous de tous les peuples de la Méditerranée, beaucoup de pauvres gens viennent y chercher fortune, mais les chances ne sont pas égales pour tous, et quand pour une cause ou pour une autre survient la

misère, elle est d'autant plus complète et pénible que l'isolement est plus grand. Dans tout autre endroit, les pauvres gens, si malheureux qu'ils soient, ont des frères, des amis, des voisins, dont ils excitent la pitié, qui les assistent, qui les consolent, qui leur donnent au moins un morceau de pain. A Alger, les habitants d'une même maison ne se connaissent pas même, et, au milieu de l'agitation, des affaires et du commerce, l'égoïsme le plus complet règne de toutes parts ; on s'inquiète peu de savoir comment vit et meurt son prochain ! Il y a sous ce rapport beaucoup d'analogie entre Alger et Paris, malheureusement les ressources ne sont pas les mêmes. On ne trouve guère à Alger que des gens qui viennent faire fortune, il y en a peu qui aient du loisir et puissent consacrer aux bonnes œuvres une portion de leur temps. Le jour cependant où des laïques pourraient entreprendre l'apostolat de la charité, de grands changements s'opéreraient sur ce continent barbare, dont les habitants sont beaucoup moins

inacc
ratio
fatal
qu'il
d'hu
cédé
de la
ment
para
les v
pour
avec
cour
ment
sidèr
com
ne v
férab
les j
Dieu
les
seule
rait
char
La
a été

inaccessibles qu'on le pense aux inspirations de la foi catholique. Ce peuple fataliste a dû facilement s'aveugler tant qu'il est resté conquérant, mais aujourd'hui l'abatement le plus complet a succédé à l'arrogance et aux enivremens de la victoire ; les rôles ont complètement changé. Si les mahométans nous paraissent encore fanatiques, si nous les voyons accourir à la guerre Sainte pour arrêter les progrès des Chrétiens, avec la même ardeur que nos pères accouraient aux croisades, c'est uniquement par ce qu'à leur tour il nous considèrent comme des infidèles, et même, comme des mécréants et des payens. Ils ne voient pas que nos mœurs soient préférables aux leurs et nous entendent tous les jours blasphémer le Saint nom de Dieu. Or donc pour les pacifier, pour les appaiser, pour les soumettre, la seule et la dernière croisade qui resterait à faire, serait une croisade de charité !

La Conférence de St.-Vincent de Paul a été dès son origine pénétrée de cette

vérité qui avait frappé le premier Evêque d'Alger, et qui, préoccupe tous ceux qui songent au rétablissement de l'Eglise d'Afrique et à l'introduction du Christianisme au sein des populations Musulmanes. Nos confrères d'Alger se sont donc particulièrement occupés des pauvres musulmans et ont redoublé à leur égard leur sollicitude charitable ; non-seulement ils ont cherché à soulager leur misère, mais aussi ils se sont appliqués à leur rendre de petits services, à les aider dans leurs affaires, et ils ont fini par conquérir la confiance de bon nombre d'entre eux, et par leur démontrer que les pratiques de notre sainte religion différaient beaucoup de ce qu'ils avaient cru d'abord, à tel point qu'il s'en est trouvé qui ont demandé à s'instruire des vérités du christianisme. Pour multiplier les moyens d'action, la Conférence d'Alger, qui n'était pas riche et ne pouvait répandre d'abondantes aumônes, a imaginé d'établir une école du soir, où de jeunes Maures sont venus prendre des leçons de français. La connaissance de

cette l
prix in
leurs
Les m
sont cl
mains
temen
nes m
la cor
tianism
comme
loi év
qu'elle
vivant
à tel p
née ils
fares,
pagner
charita
dant q
de cad
naires,
férence
partie
rant à
indulg

cette langue est pour ces indigènes d'un prix infini, et leur procure dans toutes leurs affaires de nombreux avantages. Les membres de la Conférence, qui se sont chargés de l'école, ont mis entre les mains de leurs élèves des livres complètement étrangers à la religion ; ces jeunes musulmans, bien encore étrangers à la connaissance des dogmes du christianisme, n'ont pas tardé à comprendre comme par instinct toute la beauté de la loi évangélique et à aimer les vertus qu'elle enseigne, et dont ils avaient de vivants exemples sous leurs yeux. C'est à tel point que le matin ou dans la journée ils étaient prêts à tout quitter : affaires, boutiques et chalands pour accompagner nos confrères dans leurs visites charitables. Un jeune Maure, qui a pendant quelque temps exercé les fonctions de cadi ou de juge parmi ses co-religionnaires, touché du bien que faisait la Conférence, a même demandé à en faire partie ; on ne pouvait pas, en l'incorporant à l'œuvre, le faire participer aux indulgences de N. S. P. le Pape, mais

on lui a permis d'assister quelquefois aux séances pour sa propre édification et pour le plus grand bien de la caisse des pauvres. Il avait lui-même à visiter une famille indigente très nombreuse pour laquelle il faisait d'assez grands sacrifices ; lorsqu'il a dû s'éloigner d'Alger, il l'a léguée à la Conférence avec une tendre sollicitude ; et sa grande ambition, une fois de retour à Tripoli de Barbarie, sa patrie, était de pouvoir déterminer les Européens à y organiser une Conférence de St. Vincent de Paul. Il est donc parti muni de réglemens et de toutes les pièces nécessaires pour mettre au courant de nos œuvres ceux chez qui il rencontrerait des sympathies.

L'année 1846, a vu naître la Société de St. Vincent de Paul au Canada, cette terre qui n'a perdu de la France que le nom, mais qui en a gardé l'amour, la religion et les anciennes familles.

C'est un membre d'une des Conférences de Paris, retourné au Canada pour y exercer la profession de Médecin dont le zèle et le bon souvenir valut à la

Soci
les n
est
bonn
d'un
grai
lève
sem
épar
fleur
l'on
T
de l
184
dra
fère
L
vêq
Cler
Con
futu
mai
men
cler
chè
ado

Société cette précieuse conquête. Entre les mains de la Providence, tout homme est un instrument de bien, et toute bonne pensée devient la première pierre d'une fondation. Il suffit d'une de ces graines légères et ailées qu'emporte, soulève et pousse le vent du ciel, pour ensemençer un champ lointain, ou faire épanouir dans un autre monde, une fleur qui rappelle la patrie à ceux qui l'ont quittée.

Treize personnes des diverses parties de la ville se réunirent le 12 novembre 1846, dans une des sacristies de la cathédrale et furent les fondateurs de la Conférence de Notre-Dame de Québec.

L'appui que Monseigneur l'Archevêque de Québec et tous les membres du Clergé voulurent bien prêter à cette Conférence fut d'un bon augure pour son futur développement. Société laïque, mais en même temps Société profondément Catholique, elle doit s'attacher au clergé, comme le lierre s'attache au chêne des forêts. Cette Conférence adopta comme son œuvre première et

fondamentale, la visite des pauvres à domicile. Les autres œuvres de la Société sont bonnes en effet ; elles sont précieuses et complètent utilement la visite des pauvres mais elles ne sauraient la suppléer. Seule, cette œuvre admirable fait connaître de près la misère et par conséquent apprend à l'aimer et à savoir la soulager ; seule elle offre un aliment au zèle de tous, sans dépasser les forces de chacun ; seule enfin, elle donne aux séances hebdomadaires un attrait constant et périodique. Le jour où la première Conférence de Québec était agrégée à la Société, on prononçait aussi à Paris l'agrégation de la Conférence de Genève. Ce fut le 23 avril 1847, que la Conférence de Notre-Dame de Québec, reçut cette agréable nouvelle.

Les Conférences suivantes furent formées sur différents points de la Ville et presque à la fois, par les différents membres qui faisaient partie de la première Conférence.

La Conférence de St. Jean, fondée le 30 Décembre 1846, celle de Notre-Dame

d'
D
de
le
27
Ja
vr
Jo
da
cu
na

éta
me
pa
est
sur
les
est
Vi

ma
let
184
d'a
Qu
ren

d'Espérance, fondée à St. Roch, le 31 Décembre 1846, celle de Notre-Dame de la Victoire, fondée à la Basse-Ville, le 24 Janvier 1847, celle de St. Roch, le 27 Janvier, St. Louis de Gonzague, le 31 Janvier, St. François-Xavier, le 14 Février, St. Valier, le 27 Février et St. Joseph, le 7 mars. Ces cinq dernières dans la paroisse de St. Roch, ayant chacune leur circonscription. Ce qui donnait à Québec neuf Conférences.

Lorsque plusieurs Conférences sont établies dans la même Ville, le Règlement indique qu'elles doivent être unies par un Conseil particulier, dont le but est de s'occuper des œuvres et des mesures importantes qui intéressent toutes les Conférences de la ville. Ce Conseil est composé de tous les Présidents et Vice-Présidents des Conférences.

L'institution de ce Conseil fut demandée au Conseil Général, qui par une lettre de Paris, en date du 11 Octobre 1847, prononçait l'agrégation demandée, d'abord celle du Conseil particulier de Québec, et puis celle des huit Conférences désignées plus haut.

L'hiver de 1847 à 1848, fut un des plus rigoureux que l'on ait éprouvé depuis longtemps à Québec, et des centaines de malheureux, qui, jusqu'alors, avaient pu vivre du produit de leur travail, se sont trouvés réduits à une grande misère. La Société de St. Vincent-de-Paul, malgré la modicité de ses ressources, trouva moyen de secourir près de 650 familles. Une personne charitable a confié à la Société une somme considérable, destinée spécialement aux pauvres honteux, et 300 familles de cette catégorie purent être secourus d'une manière efficace.

Le trait suivant mérite d'être cité. Un membre de la Société apprend qu'une famille d'Allemands est dans la plus grande misère ; il vole vers ces malheureux, et les trouve presque réduits au désespoir, n'ayant ni feu ni pain depuis trois jours. Des enfants enveloppés dans des lambeaux de tapis, grelottant de froid mourant de faim, lui demandent du pain. Il en procure aussitôt. Mais ce n'est pas tout. Le local est trop grand pour être

chauffé partout ; on se réunit plusieurs membres ensemble ; chacun arrive avec planches, madriers et les outils nécessaires ; et le soir une chambre encore bien mauvaise, mais facile à chauffer, est construite ; du bois à brûler est apporté. Le courage renaît dans cette famille, et, le travail aidant, elle vécut ensuite heureuse et tranquille.

Les conférences étendaient déjà leur patronage à plusieurs enfants qu'elles envoyaient à des écoles chrétiennement dirigées. Déjà elles secouraient un grand nombre de familles pauvres, s'occupaient des orphelins, des unions illicites. Plus de 2,000 piastres furent distribuées durant l'hiver ; 14 vieillards étaient recueillis dans une maison, semblable à la maison de Nazareth établie à St. Sulpic, en France, une Caisse d'Economie établie pour recevoir pendant la saison du travail et de l'abondance, les épargnes qui doivent fournir aux besoins de l'hiver. Les malheureux Irlandais émigrés, qui apportèrent au Canada leur misère et le typhus, furent l'objet des soins les plus

dévoués. Le zèle de nos confrères fut communicatif. Une association de Dames, établie grâce aux instances d'un des membres, sous le patronage de N.-D. de pitié, réunit des vêtements pour les pauvres et ouvrit un asile où elles soignaient durant l'année 1849, malgré la crainte de la contagion, 86 jeunes irlandais émigrés.

Une nouvelle Conférence sous le nom de Ste. Geneviève, fut ajoutée à celle de St. Jean, ce qui donna à Québec 10 conférences et un Conseil particulier, agréés à la Société.

En 1847, Montréal, comme Québec, accueillait la Société avec empressement et lui ouvrait un champ vaste et fertile, et une première Conférence, sous le nom de St. Jacques, était agrégée le 3 mai 1848. Ce fut encore là le zèle et la puissance de la bénédiction de l'Evêque du Diocèse qui a fondé et fait prospérer cette Conférence.

Le 23 juillet 1848, la Conférence de St. Jacques, étant devenue trop nombreuse, et pour éviter la confusion et

faire plus de bien, se divisa en quatre, qui se partagèrent la ville, les trois autres, sous le nom de Notre-Dame, Ste. Marie et St. Joseph.

Le partage de la Conférence eut lieu dans l'Eglise de Notre-Dame-de-Bon-Secours, sous la présidence et les auspices de M. l'abbé, l'Evêque de Montréal, et en présence de M. le Supérieur et de quelques prêtres de St. Sulpice, après un sermon prêché dans l'église, par M. le Supérieur, sur l'Œuvre de St. Vincent-de-Paul et à la suite d'un salut solennel auquel officia Sa Grandeur.

Le 8 décembre suivant, ces conférences donnaient collectivement un chiffre de 381 membres, dont 131 pour St. Jacques, 94 pour Ste. Marie, 88 pour Notre-Dame, et 68 pour St. Joseph.

A cette dernière date, une des principales fêtes de la Société, les associés de Montréal désirant attirer sur leur œuvre les bénédictions du ciel, et implorer la protection de l'auguste Reine des cieux, en même temps qu'ils voulaient satisfaire un besoin de leur piété, ont com

munié en grand nombre à Notre-Dame-de-Bon-Secours, à une messe célébrée pour l'Œuvre, et ont assisté en corps au touchant et éloquent sermon que M. Pélissier a prêché aux vêpres de l'Eglise paroissiale sur la Charité.

Les Conférences de Montréal se livrent à toutes les bonnes œuvres avec un esprit de charité ardente et un zèle exemplaire et soutenu. Il est facile de comprendre qu'avec de semblables dispositions elles sont la providence des pauvres, providence d'autant plus opportune et plus nécessaire pour eux que leur nombre est plus grand et leur misère extrême, surtout depuis quelques années que le Canada subit les épreuves de l'adversité dans son commerce, son industrie et les autres sources de sa prospérité ; providence encore d'autant plus libérale et plus généreuse dans les Conférences, que leurs membres, leurs bienfaiteurs et autres personnes charitables qui contribuent à leurs fonds se ressentent beaucoup eux mêmes des malheureux effets de cette adversité.

O
St.
Vill
de l
du
men
por
spir
que
par
van
ten
que
pri
pra
E
sig
Ici
des
on
par
son
Sai
prè
mil
for
vo

Comprenant l'esprit de la Société de St.-Vincent de Paul, ses membres, à Ville-Marie, (qui est le nom religieux de Montréal) ainsi que leurs confrères du Canada, ne se renferment pas seulement dans l'exercice de la charité corporelle, ils exercent aussi la charité spirituelle, leur but ultérieur, but auquel ils arrivent autant qu'ils peuvent par cette autre charité qui parle d'avantage aux sens, à ces portes de l'entendement et de l'intelligence par lesquelles on fait mieux entrer dans l'esprit les vérités que l'on doit croire et pratiquer, pour plaire à Dieu.

Plusieurs traits édifiants ont été consignés dans les rapports des Conférences. Ici ce sont des conversions admirables, des âmes régénérées par la pénitence ou ouvertes aux impressions de la grâce par les eaux saintes du baptême. Là ce sont des confrères se réunissant le Jeudi-Saint pour veiller alternativement auprès du St.-Sacrement ; ailleurs des familles entières tirées de la misère à force de sacrifices, de temps et de dévouement.

Une retraite eut lieu à Québec en 1851; 500 membres, au moins en suivirent les exercices; elle dura huit jours, et elle s'est terminée par une communion générale, qui a eu lieu à une messe de minuit autorisée en faveur des membres par leur vénérable Archevêque. Elle avait été prêchée par le supérieur des RR. PP. Jésuites. Plusieurs citoyens ont édifié les membres par leur présence et leur piété pendant cette sainte retraite.

En février 1856, les membres de la Société eurent encore à remercier le Dieu tout puissant de la belle retraite qui leur fut donnée et qui fut si efficace pour tous ceux qui ont eu le bonheur d'y prendre part. Prolonger ces exercices durant huit jours entiers était une tentative qui avait d'abord effrayé quelques confrères. Vu les distances d'un grand nombre et dans une saison des plus rigoureuse, il était à craindre que le zèle ne se ralentit; mais il n'en fut rien. Au contraire, plus la retraite se prolongeait, plus l'as-

si
se
ch
à
na
sit
le
cer
sai
étra
et
cha
sava
de
gén
de j
les i
prire
vaie
l'adr
aussi
enco
Le
en p
recue
Victo

siduité devenait grande, plus l'auditoire se pressait pour entendre la parole touchante de l'Orateur sacré qui présidait à cette retraite. Les messieurs du Séminaire de Québec avaient mis à la disposition de la Société leur chapelle dont le site retiré assurait d'avantage, à certains égards, le recueillement de ces saints exercices. Plusieurs personnes étrangères à la Société y étaient attirées et se pénétrèrent des principes de la charité chrétienne développée par le savant prédicateur. Le 29 janvier, Fête de St. François de Sales, la communion générale qui eut lieu, dût être un sujet de joie pour le R. P. qui avait donné les instructions. Environ 400 confrères prirent place à la table sainte et recevaient le pain de vie des mains de S. G. l'administrateur du Diocèse qui adressa aussi à l'assemblée quelques paroles encourageantes.

Le soir de la clôture tous se rendaient en procession, dans le plus profond recueillement, à l'Eglise de N. D. des Victoires. Après un admirable discours,

tous se consacrèrent à la Vierge Marie, la patronne de notre Société, celle dont la puissante intercession procure tant de grâces à ceux qui ont recours à elle. Des hymnes sacrées furent chantées avec accompagnement de musique; après le chant du *Te Deum* par tous les assistants et la bénédiction du St. Sacrement, tous se retirèrent enchantés de la touchante soirée que leur avait donnée la plus tendre des mères, pour couronner leur retraite, dont ils conserveront longtemps un heureux souvenir.

Puissent d'aussi saints exercices se renouveler, s'étendre, se propager dans toutes les Conférences! Le Souverain-Pontife, dans sa munificence, y a attaché des Indulgences précieuses. C'est à nous de profiter d'une source de grâces aussi abondante.

Le succès si heureux obtenu par cette retraite nous est une preuve nouvelle que l'œuvre des retraites répond à un besoin profond des Conférences, et est apprécié de la sorte par les membres de la Société. Ils sentent de plus en plus

que
le m
de s
bien
teurs
dura
oblig
mem
mani
seil C
conti

Les
ment
les f
élevé
été, e
toute
C'est
ont p
surtou
recevo
firmat
à la S

La
de Q
nuire,

que précisément parcequ'ils vivent dans le monde, au milieu de son tumulte et de son imagination, ils doivent, pour bien remplir leur devoir comme serviteurs des pauvres, réfléchir chaque année durant quelques jours au moins, sur les obligations que leur impose leur titre de membres des Conférences et sur la manière de les accomplir, aussi le Conseil Général désire-t-il que cette pratique continue chaque année.

Les Conférences du Canada favorablement vues des habitants et dans lesquelles les fonctionnaires de l'ordre le plus élevé n'ont pas dédaigné d'entrer ont été, en outre, protégées d'une manière toute spéciale par les prélats de ce pays. C'est grâce à cette haute tutelle, qu'elles ont pris une extension si soudaine, et surtout qu'elles ont eu le bonheur de recevoir du Souverain Pontife une confirmation spéciale des faveurs accordées à la Société de St. Vincent de Paul.

La diversité des races qui dans la ville de Québec est si grande, au lieu de nuire, à la Société, a été pour elle une

cause de rapides progrès. A l'exemple des Conférences françaises, se sont formées des Conférences irlandaises chargées plus spécialement de visiter les pauvres irlandais et rattachées aux Eglises irlandaises de la ville.

En 1850 les Conférences de St. Patrice, St. Louis, St. Etienne, St. Michel. Ste. Brigitte et Ste. Anne furent agrégées à la Société. Un conseil particulier irlandais fut institué pour servir de lien aux Conférences irlandaises, tout comme de son côté, le conseil particulier français relie les Conférences françaises ; et ces deux Conseils ainsi que celui de Montréal qui fut institué dans cette même année, furent mis sous la direction d'un Conseil Supérieur, qui a été institué par le Conseil Général, pour tout le Canada, ayant son siège à Québec. Cette institution était devenue nécessaire, vu l'importance des œuvres que la Société de St. Vincent de Paul avait déjà entreprises dans ce pays.

C'est ainsi que la Charité sait surmonter les difficultés les plus insurmontables

e
n
m

re
de
un
no

irla
vei
ave
agé
gitt
thol
L
le co
dais
Le
que n
rense
leur
mette
la dur
s'éten
et où

en apparence, et unir ceux que séparent non seulement les mœurs nationales mais surtout les différences de langue.

La même année, une nouvelle Conférence fut organisée et ajoutée à celles de St. Jean sous le nom de St. Gabriel ; une autre se forma au Cap Blanc sous le nom de St. Vincent de Paul.

Depuis l'année 1853, les Conférences irlandaises se sont chargées de la surveillance et du soin d'un asile pour les aveugles, les infirmes et les personnes âgées, sous le nom d'Asile de Ste.-Brigitte. C'est par elles que l'Institut Catholique de St.-Patrice a été fondé.

Les traits suivants se trouvent dans le compte-rendu des Conférences irlandaises.

Le plus grand nombre des familles que nous visitons sont celles de malheureuses veuves chargées d'enfants, que leur travail et leur maigre salaire ne mettent pas en état de se soutenir pendant la dure saison de l'hiver, qui à Québec, s'étend presque à la moitié de l'année, et où les différents moyens d'existence,

que le commerce de l'été leur procure, ont cessé.

La détresse de quelques familles est réellement effrayante. Dans quelques cas, les pauvres ont été trouvés par les membres de notre société dans une misère et des souffrances tellement profondes, qu'on peut dire qu'on les a arrachés à une mort certaine et très rapprochée. Un petit nombre d'exemples prouveront cette assertion, et serviront de stimulant aux membres pour assister, plus exactement encore que par le passé, aux séances, en même temps qu'ils exciteront chez les catholiques de cette ville le désir de nous apporter les secours que réclame la position des pauvres.

Un dimanche de mars 1853, un membre de la Conférence de St.-Patrice, se rendant à la messe, fut informé qu'une famille était dans le plus grand besoin. Le mari avait été grièvement blessé dans l'explosion d'une mine. Ce membre suivit immédiatement la personne qui lui donnait cette information, et, en entrant dans le logement, il trouve un homme

étendu par terre sur un misérable lit, et la figure cachée sous lui, ayant les yeux pleins de poudre, et souffrant des douleurs atroces. Dans une chambre à côté, sa femme était assise sur un escabeau, ayant sur ses genoux un enfant qu'elle venait de mettre au monde la nuit précédente. Elle n'avait pas la moindre nourriture, et était sans aucun secours quelconque, entendant avec chagrin les gémissements de son mari aveugle et désespéré, qu'elle était incapable d'assister dans son état, mais dont elle s'efforçait de ranimer le courage par des paroles affectueuses et consolantes. Le membre se hâta de rentrer chez lui, et sa femme, ayant appris de lui la triste position de cette famille, retourna avec lui, fit une lotion sur les yeux du mari, qui enleva un peu de la poudre et le soulagea. En même temps toutes les provisions nécessaires, y compris du bois, leur furent données, et la famille fut recommandée à la Conférence de St.-Louis, qui l'a placée sur la liste régulière de ses pauvres.

Dans une autre circonstance, un visiteur trouva une mère et trois jeunes enfants abandonnés par un père dénaturé et ivrogne. La saison était froide, et il n'y avait ni nourriture ni bois. Cette pauvre mère et ses pauvres petits enfants furent sauvés de la mort d'inanition par l'assistance que lui apportèrent à temps les membres de la Conférence de St.-Patrice.

Encore un exemple : le 4 décembre 1853, un membre de la Conférence de Ste.-Anne fut envoyé, après la séance, dans une pauvre famille, et la trouva dans une état lamentable ; un vieillard de 86 ans, affligé d'une maladie très grave, gisait à terre, sur un peu de paille, sans lit ni couverture.

Il avait été depuis quinze jours dans cet état, en proie à une faiblesse très grande, et hors d'état de s'aider. La vieille femme agée de 60 ans environ, était à côté de lui sans avoir la force de l'assister. La chambre était sans feu, ni mobilier, et la croisée avait perdu presque tous ses carreaux, de sorte que

le
p
L
q
la
m
ru
lo
m
p
tê
un
qu
m
où
U
co
gé

la
St.
Co
ten
Sae
apo
Mg

le froid n'était arrêté que par une vieille pièce de flanelle qu'on y avait attachée. Le membre alla trouver sur le champ quelques uns de ses confrères, et, avant la nuit, ils avaient placé le pauvre vieux ménage dans une chambre bien chaude, rue Champlain, dont ils avaient payé le loyer, et où ils avaient fait porter un mobilier qu'un charitable voisin avait prêté. Le vieillard n'ayant plus bien sa tête, et étant très gênant à garder dans une maison particulière, on parvint quelques semaines après à le faire admettre à l'asile des aliénés de Beauport, où il a reçu tous les soins nécessaires. Un des visiteurs eut la charité de le conduire à l'Asile ; mais le pauvre octogénaire ne survécut que quelques jours.

Le 8 décembre 1855, avait lieu dans la chapelle de St. François-Xavier, à St. Sulpice, une assemblée générale des Conférences de Paris. La séance se tenait sous la présidence de S. Exc. Mgr Sacconi, archevêque de Nicée, Nonce apostolique à Paris, à ses côtés étaient Mgr. de Nesqually ; Mgr. l'Evêque de

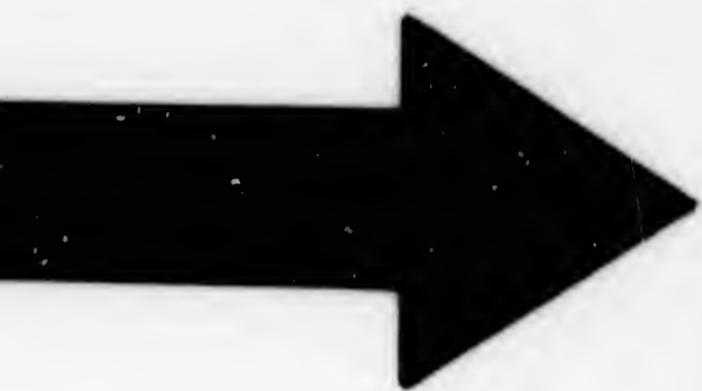
Montréal et un grand nombre d'Ecclésiastiques étaient présents. Mgr. de Montréal voulut bien exprimer aux confrères réunis son édification de tout ce qu'il voyait et entendait. Sa grandeur aimait à répéter que l'on voit bien que les bénédictions du Saint-Père sur la Société de St.-Vincent de Paul n'ont pas été stériles. Elle se plaira à raconter aux conférences de Montréal le bien que font en France les membres de St. Vincent de Paul. Ce sont vraiment les serviteurs des pauvres, et les confrères de Montréal le comprennent bien ainsi : car chaque année, à l'Epiphanie, ils donnent à leurs pauvres un repas où ils se font une joie et un honneur de les servir eux-mêmes. La France, dit Sa Grandeur, est bien réellement la fille de la Ste. Vierge, la fille aînée de l'Eglise : c'est aussi la mère des bonnes œuvres ; et c'est pour cela que Dieu la bénit. Oui, Messieurs, les anges chantent sur vos œuvres ; paix aux hommes de bonne volonté, car le bonheur, la joie et le contentement se trouvent, même sur cette terre,

dans l'exercice et la pratique des œuvres chrétiennes.

A une autre assemblée, tenue le jour de la Fête St. Vincent de Paul des conférences de Paris, sous la présidence de Mgr. l'Evêque de Montréal, S. G. prononça l'allocution suivante.

“ Je voyage, dit Sa Grandeur, pour apprendre et pour m'édifier, et un de mes plus grands sujets d'édification a été votre société. Plus j'étudie la vie de St. Vincent de Paul, plus je trouve dans le commencement, dans le développement de ses œuvres, de ressemblance avec le vôtre. Je vous ai rencontrés partout dans mes voyages, Messieurs, dans les voitures publiques, dans les bateaux à vapeur; les membres de votre Société se font reconnaître par leurs allures pieuses, par leur langage chrétien, et c'est là un grand sujet d'édification. J'assistais à la belle assemblée de vos Conférences, qui a eu lieu au Vatican, sous les yeux de Pie IX, et où le Saint-Père, par ses paroles et Sa bénédiction, a donné à votre Société le caractère de catholicité.





14
18
28
32
36
40
44
48
52
56
60
64
68
72
76
80
84
88
92
96
100

11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1

J'étais près du Saint-Père, messieurs, et je considérais souvent sa figure angélique, je le voyais promener ses regards sur cette grande réunion, puis les lever au ciel ; des larmes coulaient des yeux des assistants, et il s'exhalait du cœur du Souverain Pontife un arôme de charité qui circulait dans toute l'assemblée, et qui s'est certainement répandu de là dans toute la Société. Oui, messieurs, la charité c'est le fond même de l'âme du Pape, et c'est ainsi qu'il vous encourage à vous dévouer de plus en plus à vos belles œuvres ! Je ne terminerai pas sans vous demander vos prières pour les Conférences de Montréal. Je désire qu'elles se répandent de plus en plus dans mon diocèse. J'y emploierai tous mes efforts, j'y raconterai vos œuvres, et j'espère que vos exemples y seront suivis. Prions donc en commun, la prière et l'humilité ce sont là les armes des chrétiens."

Mgr l'Evêque de Tloa, administrateur de l'Archevêché de Québec, lors de son voyage en Europe présidait aussi une

Assemblée Générale des Conférences de Paris, à laquelle étaient présents le R. P. Lacordaire et un très grand nombre d'Ecclésiastiques et M. le marquis de Brignole-Sales ancien ambassadeur de Sardaigne à Paris.

Après la lecture du rapport, sur l'invitation de Monseigneur Baillargeon, le R. P. Lacordaire Provincial de l'ordre de St. Dominique prit la parole, leur conseilla une pratique capable de vivifier et d'enrichir nos œuvres. Le retranchement du luxe. Ce discours sera publié plus tard.

Monseigneur le coadjuteur de Québec prit ensuite la parole.

Il commence par remercier Dieu des grâces qu'il répand sur la Société de St. Vincent de Paul. " C'est un bonheur pour l'homme de faire le bien, car c'est accomplir sa destinée, c'est faire l'œuvre de Dieu, se mettre à la suite de Jésus Christ, et continuer l'œuvre de régénération que le fils de Dieu a commencée.

Heureuses les sociétés que Dieu a suscitées pour être les instruments de ses miséricordes !

Cette grâce, continue Monseigneur, Dieu l'a accordée abondamment à la Société de St. Vincent de Paul : cette Société est née de la Charité, et selon le cœur de Dieu, puisqu'elle a reçu la mission d'accomplir les œuvres de miséricorde. Ce qu'elle a fait pour la France, elle l'a fait aussi pour le Canada. Un jeune homme qui avait étudié à Paris revint au Canada avec vos réglemens. Il vint trouver l'un des curés de Québec. Ce curé, c'est moi qui vous parle en ce moment. Il l'entretient de son projet de fonder la Société ; le curé le seconda ; il dit un mot, convoqua une assemblée, et cela suffit dans ce pays si catholique pour qu'il se forma aussitôt plusieurs Conférences.

Quelle providence ! c'était en 1846 à la suite de deux incendies qui venaient de détruire les deux tiers de la ville. Vous connaissez la rigueur de nos hivers ; les dépenses du chauffage y sont plus onéreuses que celle pour la nourriture même ; les aumônes des Conférences,

qui en un an montèrent à 25,000 fr. suffirent à toutes les nécessités ; et toutes les misères véritables trouvèrent des consolateurs.

Quel encouragement pour vous, messieurs, de penser que vous êtes appelés à tant de bonnes œuvres, qui se pratiquent non seulement en France, en Europe, mais jusqu'en Amérique, de penser que vous consolez l'Eglise de Jésus Christ, et que vous ramenez tant d'âmes à des pensées de religion !

Persévérez donc, messieurs, continuez cette œuvre sainte avec un zèle toujours nouveau ; et les bénédictions du ciel ne nous manqueront pas."

Monseigneur ayant été prié de donner sa bénédiction à l'assemblée l'a fait précéder de ces mots :

" O'est avec bonheur, messieurs, que j'appellerai sur vous les bénédictions d'en haut, et ce sera avec bonheur aussi qu'en rentrant dans mon pays, je rendrai compte du touchant spectacle que présente cette assemblée charitable que j'ai eu l'honneur de présider, et que je vais bénir avec la plus grande joie.

Montréal possède maintenant neuf Conférences. Ces Conférences ayant été privées de l'aide du Conseil particulier depuis 4 ou 5 ans, ont fait de grands efforts pour secourir par elles-mêmes les pauvres nombreux qui sont l'objet de leur sollicitude. Elles se sont procuré les moyens nécessaires à leurs œuvres, par leurs quêtes ordinaires, des Bazzars, des Concerts et d'autres industries. Nous ne ferons point mention ici des faits nombreux et édifiants sur la charité et le zèle d'un grand nombre de nos confrères de Montréal dans leurs différentes Conférences, surtout dans celles qui se trouvent le plus près du foyer de la grande misère.

Mais il convient de signaler le rétablissement par nos confrères, à l'heureuse suggestion de Monseigneur l'Evêque de Montréal, d'un ancien usage que suivait autrefois l'élite des citoyens de cette ville. Il consiste à aller servir, le jour de l'Epiphanie et du St. Nom de Jésus, les malades et les pauvres dans les Hôpitaux et les Hospices, à d'excel-

lents repas que veulent bien préparer les Religieuses et les Sœurs de ces charitables établissements à la demande des enfants de St. Vincent de Paul.

On ne saurait croire le surcroît de bonheur qu'éprouvent dans ces moments, ces hommes de l'infortune, déjà si heureux dans ces asiles, à la vue de la sympathie et de l'affection dont ils sont l'objet de la part de frères dans des conditions plus heureuses.

Ce service des pauvres par les riches a son enseignement salutaire, il apprend à ceux-ci que les malheureux sont leurs maîtres en tant qu'ils personnifient l'homme-Dieu dans ses membres souffrants : et il enseigne à ceux là que, respectés par des hommes audessus d'eux dans la hiérarchie sociale, ils doivent se respecter eux aussi et ne point se laisser abattre par le malheur, afin d'éviter la déchéance morale que cause le désespoir.

Il faut ajouter encore, que, pour être plus parfaitement disciples de l'Apôtre de la Charité, nos confrères n'oublient

pas les nombreux orphelins dans ces hospices, en leur procurant, à eux aussi, une fête convenable à leur âge, et leur faisant comprendre qu'il y a des pères pour eux dans la Société de St. Vincent de Paul, comme il y en avait un dans son Saint-Patron, aux jours de sa vie mortelle, pour les enfants de leur catégorie.

Notre société possède à Ville-Marie l'œuvre de Ste. Thais, qu'elle doit à la libéralité de deux de ses membres, patronnée par la Conférence de Notre-Dame. Cette œuvre a pour objet de recueillir les filles qui sortent des prisons, ou, qui abandonnées à elles-mêmes, sont sans azile et sans moyens, et comme forcées de mener ou continuer une vie de désordre.

Ces pauvres malheureuses acceptent avec plaisir le refuge qui leur est offert dans cet hospice, où elles réforment bien vite leurs mœurs. Après s'être affermiées dans la vertu, elles retournent dans leurs familles, ou vont en service, ou avec de rares exceptions, elles persévèrent dans

leur bonne vie, selon qu'il est constaté par les témoignages qu'en reçoit l'aumônier, directeur de cet établissement.

Depuis que cette maison existe, nous ne voyons à Montréal que peu de canadiennes par les rues ou dans les prisons. Elle se soutient, à peu de choses près, par le travail et l'industrie de celles qui s'y réfugient. Bénis donc soient ceux qui ont établi, qui dirigent et qui patronnent cette bienfaisante institution. Bénis aussi soient les deux confrères, qui ont donné le terrain et la maison pour effectuer tant de bien.

Sainte Pélagie est une œuvre avec laquelle notre Société a été liée à certains égards et le sera encore, nous pouvons l'espérer. Cette œuvre, tenue par les sœurs de la *Miséricorde*, est pour recevoir les victimes de la séduction, prévenir le crime de l'infanticide, soigner ces pauvres malheureuses dans leur état critique, les ramener à la vertu et faire donner à leurs enfants le baptême et une place à l'hospice des enfants trouvés. Cette nouvelle communauté remplit sa

pénible mission avec les plus encourageants succès. Nous pouvons ajouter que les bonnes sœurs de cette institution s'utilisent encore comme sages-femmes auprès des femmes pauvres, qu'elles assistent et qu'elles reçoivent même à leur établissement, pour leurs maladies, quand celles-ci sont trop mal logées au domicile marital. Elles sont de plus recherchées dans ce caractère par les dames et autres personnes aisées, tant leur habileté, leur prudence et leur dévouement sont reconnus.

Nous ne pouvons parler de Ste. Thais et de Ste. Pélagie, sans mentionner les religieuses du Bon Pasteur de Montréal, parce qu'elles sont comme le dernier anneau de cette chaîne qui lie tant de personnes à la vertu de pureté, après les avoir retirées de l'abjection du vice contraire. Notre Société aide au soutien de quelques pénitentes dans cette sainte maison, et déplore beaucoup de ne pouvoir faire d'avantage pour cette institution et celles de Ste. Thais et de Ste. Pélagie, tant elle pourrait par là contri-

buer au salut d'un plus grand nombre d'âmes et au plus grand rétablissement des mœurs.

Deux des conférences de Montréal, presque exclusivement composées d'ouvriers, ont mis en commun leurs efforts et leurs ressources pour acheter une maison en bois, dans laquelle elles donnent asile à plusieurs familles pauvres, et dont elles font le siège de leurs réunions hebdomadaires. Plusieurs autres ont entrepris l'œuvre des fourneaux, et en ont fait profiter trois quartiers de la ville ; les distributions de soupe ont lieu avec l'assistance des sœurs et le concours des membres ; tous du reste, sont pleins de zèle et d'activité, et toujours prêts à courir au-devant des misères qu'ils ont l'espoir de soulager. Le trait suivant en fait foi.

“ Par une nuit glacée de l'hiver, un membre entend frapper violemment à sa porte ; il se lève à la hâte et trouve plusieurs confrères que la pensée de secourir une misère pressante et exceptionnelle avait amenés vers lui pour lui demander

de les aider dans cette bonne œuvre. D'un mot l'on se comprend et se concerte et l'on vole au secours d'une famille logée dans un affreux grénier, et qui n'a ni pain, ni bois, ni lit, ni vêtements. On se disperse d'abord dans la ville, chacun allant du côté où il sait pouvoir trouver ce qui manque à ces malheureux, puis on se retrouve au bout d'une heure ou deux, l'un apportant du pain, l'autre un poêle, celui-ci de quoi faire du feu, celui-là des vêtements et des couvertures. On ne dort guères cette nuit là ; mais on l'avait employée de façon à se sentir le cœur rempli des plus douces émotions.

Vers la fin de l'année 1849, les pauvres infortunées victimes de la débauche qui passent l'été dans les rues de Québec où sur les Plaines qui l'avoisinent, et l'hiver dans la prison commune des malfaiteurs, n'avaient encore aucun asile, où il leur fut possible de se retirer lors qu'elles pouvaient désirer se convertir et revenir à Dieu. Leur sort était bien triste et propre à émouvoir les âmes sensibles. Il n'arrivait que trop souvent

qu'elles étaient trouvées mortes sur les plaines ou dans quelque cour, où elles avaient pénétré pour y rendre le dernier soupir, peut-être dans un état d'ivresse et sans aucun secours dans leurs dernières angoisses.

Il y avait donc des raisons très fortes de compâtrir à leur état déplorable et de craindre pour leur salut. Il est vrai qu'une association de Dames charitables avait consacré ses soins à la réforme de ces malheureuses, mais elles n'avaient pu obtenir que très peu de succès, malgré les soins qu'elles prenaient de les placer dans des familles pieuses et de les surveiller autant que possible. Il était donc urgent que Québec, qui est un port de mer considérable, avec une garnison, et le lieu de débarquement chaque année de plusieurs milliers d'émigrés d'Europe, eut un refuge à offrir aux personnes du sexe, qui devenaient les victimes de cet état de choses.

C'était sous l'impression de ces considérations si puissantes que les membres des conférences françaises et irlandaises

de la Société de St.-Vincent de Paul, accueillirent, d'une voix unanime et avec une chaleureuse cordialité la proposition qui leur fut faite vers ce temps, par un membre, de contribuer à la fondation d'un établissement destiné à combler cette lacune des bonnes œuvres de Québec. Les conférences souscrivirent une somme suffisante, payable mensuellement, sur leurs fonds, pour faire face aux besoins les plus pressants de cette charité : une députation fut nommée pour obtenir l'approbation de Monseigneur l'Archevêque, qui les accueillit avec bienveillance et voulut bien se charger de nommer le personnel de l'établissement. A cet effet une Dame veuve, d'une piété solide et possédant des talents d'administration bien reconnus, fut chargée par Sa Grandeur de la direction de l'asile de Ste.-Magdeleine, nom que prenait l'œuvre nouvelle et qu'elle échangea plus tard pour celui de l'asile du *Bon Pasteur* ; une maison fut louée sur la rue Richelieu, faubourg St.-Jean, dont la zélée Directrice prit possession

le
je
de
G
et
pr
di
tit
la
an
vu
de
Di
Pr
Pl
ell
sau
au
se
de
mi
po
cor
Pa
sur
Me

le 11 janvier 1850, accompagnée d'une jeune irlandaise, qui sortait de l'Hospice des Sœurs de la Charité, dites Sœurs Grises, et voulait aussi donner ses soins et ses travaux pour l'avancement du projet charitable. Les moyens mis à la disposition de ces Dames étaient si petits qu'il leur fallait avoir un zèle brûlant pour ne pas perdre courage en voyant qu'on leur offrait une maison dépourvue d'ameublement, qu'il fallait demander au public. Mais leur confiance en Dieu les soutint dans cette épreuve, et la Providence vint au secours de son œuvre. Plusieurs jeunes personnes désireuses, elles aussi, de faire des sacrifices pour sauver les pénitentes vinrent s'adjoindre aux premières entrées, et les pénitentes se présentèrent en si grand nombre, qu'il devint urgent, avant la fin de la première année, d'avoir un local plus grand pour parer aux exigences. Sous ces circonstances la Société de St-Vincent de Paul fit l'achat d'une propriété située sur la rue, *de la Chevrotière*, quartier Montcalm, M. le curé de Québec se ren-

dant caution pour le paiement. Les Dames de l'asile en prirent possession dans l'automne. Le besoin d'espace et de logement augmentant rapidement, on fit l'acquisition d'autres terrains. Dans le cours de l'année 1855, on érigea un vaste édifice de 90 pieds de longueur sur 50 de profondeur. Le 2 février 1856, Monseigneur de Tloa, administrateur de l'archidiocèse de Québec, érigea cette maison en communauté religieuse. Ce nouveau bâtiment est maintenant (1860) beaucoup trop petit pour contenir les religieuses et les pénitentes et les autres personnes de la maison, dont le nombre se monte à plus d'une centaine, savoir à peu près, 30 religieuses et 60 pénitentes, une aile de 120 pieds de longueur est maintenant en voie de construction et son achèvement est attendu avec hâte pour soulager le trop grand encombrement, qui a l'effet de nuire considérablement à la santé de la maison.

La maison du Bon Pasteur de Québec trouve un appui encourageant dans l'estime et la bonne volonté des citoyens de

Québec
l'on a
des sa
tages
Plusie
raient
sère
quelle
jours
les pl
secou

Dè
Fond
dustr
l'étab
vêtem
ouvra
l'aut
derie
comm
coup

L'e
dans
Paste
glaise
centa

Québec et des habitants des paroisses où l'on a pu former une juste appréciation des sacrifices des religieuses et des avantages que les pénitentes en retirent. Plusieurs de ces malheureuses qui seraient mortes probablement dans la misère la plus affreuse et du salut desquelles on aurait pu douter, ont fini leurs jours dans cette asile avec les sentiments les plus édifiants et munies de tous les secours de la religion.

Dès le commencement de l'œuvre, la Fondatrice a eu recours à diverses industries pour subvenir aux dépenses de l'établissement ; ainsi on y fabrique des vêtements d'hommes et de femmes, des ouvrages en cire, des ornements pour l'autel, et on y a aussi une grande buanderie où se fait le lavage de plusieurs communautés, on s'occupe aussi de beaucoup d'autres ouvrages.

L'enseignement occupe une large part dans les travaux des religieuses du Bon Pasteur. Les classes françaises et anglaises sont fréquentées par plusieurs centaines d'élèves à qui est donnée une

éducation solide et si bien soignée, qu'elle a mérité à la communauté des hautes louanges de la part des commissaires des écoles et de tous les amis de l'instruction qui ont assisté à ses examens. La maison achetée en 1851 est entièrement occupée par les classes depuis l'entrée de la communauté dans la nouvelle bâtisse en 1855 ; mais elle est devenue trop petite, et on a été dans la nécessité de refuser l'admission aux classes à un grand nombre de jeunes personnes qui l'ont demandée. Le public s'est montré bien généreux dans les différentes collectes et aux Bazars qui ont eu lieu au profit du Bon Pasteur et le gouvernement lui a fait une allocation annuelle. Néanmoins, malgré ces secours, cette institution a dû contracter une dette fort considérable pour ériger l'édifice maintenant en construction, que reclame si impérieusement les besoins des infortunées, pour le soulagement desquelles le Bon Pasteur a été institué ; mais les saintes femmes qui se dévouent à cette belle œuvre de régénération ne

se
d'a
qu
bi
po
ma
on
lis
—
ten
185
nor
mi
de
ave
émi
séar
nou
rag
leur
veil
L
de 7
zèle
ce q
enco

seront pas trompées dans leur attente, d'être secourues pas les âmes charitables, qui comprennent que ce refuge est un bienfait de la providence, non-seulement pour les Pénitentes qui y sont admises, mais pour la société entière, de laquelle on éloigne une grande cause de démoralisation.

Notre zélé confrère M. M., résidant temporairement à Toronto, réussit en 1850, à former une conférence sous le nom de Notre-Dame de Toronto, et la première séance eut lieu sous les auspices de Mgr de Charbonnel. Sa Grandeur, avec ce zèle admirable qui le caractérise éminemment, voulut bien honorer cette séance par sa présence et adresser aux nouveaux confrères des paroles d'encouragement, et il n'a pas cessé depuis de leur donner des témoignages de sa bienveillance.

La première réunion était composée de 7 membres qui montrèrent tous un zèle très louable à faire non-seulement ce qui leur était proposé, mais voulurent encore partager entre eux les frais de

l'organisation. Le trait suivant est digne d'être rapporté.

La première aumône offerte à cette Conférence fut celle d'un enfant de dix ans et demi. Ce cher petit avait économisé ses petits cadeaux et possédait un écu. Le père, un des membres, demanda à ses trois fils, dont l'aîné avait douze ans et demi, s'ils voulaient donner la moitié de leurs épargnes pour secourir les pauvres, ce qu'ils firent à l'instant, mais le plus jeune eut la noble pensée de faire une offrande de tout ce qu'il possédait, et il ne voulut pas en reprendre un sou.

La ville de Toronto, capital du Canada, comptait en 1856, à peu près 15,000 catholiques, presque tous irlandais, englobés dans une population de 35,000 protestants qui, par leur masse et leur fortune, sont les maîtres dans la ville. Trois Conférences avaient pris naissance et comptaient 75 membres; elles étaient les premières Conférences établies dans le Canada Ouest. Il y a aujourd'hui un Conseil Particulier et

quatre
Confé
breus
ser c
tivité
sidéra
de leu
moins
adulte
ment
fiants

Le
charité
les aus
la paro
par 22

Cett
fonctio
mém
Vincen
son agr
en juin
de soix

Une
voie d'o
La S
possède

quatre Conférences à Toronto ; et ces Conférences, que des difficultés nombreuses environnent, semblent y puiser comme un plus généreux élan d'activité et malgré le nombre peu considérable de leurs membres et l'exiguité de leurs ressources, elles ne visitent pas moins de 237 familles composées de 272 adultes et 439 enfants. Ce sont assurément de bien précieux et de bien édifiants résultats.

Le 12 mars 1856, une Conférence de charité s'organisa à la Pointe Lévi, sous les auspices du Rév. M. Déziel, curé de la paroisse de Notre Dame de la Victoire, par 22 membres.

Cette Conférence après avoir bien fonctionné pendant deux années, conformément aux règles de la Société de St. Vincent de Paul, demanda au Conseil son agrégation ; ce qui lui fut accordée en juin 1859. Elle se composait alors de soixante deux membres.

Une conférence est maintenant en voie d'organisation à Sherbrooke.

La Société de St. Vincent de Paul possède aujourd'hui au Canada :

Un Conseil Supérieur, qui a son siège à Québec, sous le nom de Conseil du Canada.

Quatre Conseils particuliers, vizt :

1° Le Conseil de Québec, qui dirige les Conférences françaises au nombre de 14.

2° Le Conseil de St. Patrice, qui dirige les six conférences irlandaises.

3° Le Conseil de Montréal, qui a sous sa direction neuf Conférences.

4° Le Conseil de Toronto, qui dirige quatre Conférences.

Une Conférence établie à la Pointe Lévi, paroisse de N. D. de la Victoire.

Les quatre Conseils et les 34 Conférences sont sous le contrôle et la surveillance du Conseil Supérieur du Canada, qui correspond avec le Conseil Général, à Paris.

En février 1854, une Conférence a été établie à la nouvelle Ecosse. Les travaux de la Conférence d'Halifax, depuis son agrégation, ont été suivis des meilleurs succès. Leur but premier et capital est leur propre bien spirituel, et ils espèrent

y arriver en visitant et secourant les pauvres de Jésus-Christ. Les membres de la Conférence d'Halifax ne sont qu'une portion d'une seule et grande famille, dont les œuvres, dans tout le monde, tendent au soulagement des pauvres, et où règne et circule le même esprit, quel que soit le pays où ses conférences existent.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Le conseil général, établi par le règlement, et qui remonte au jour où la Société s'est fractionnée en plusieurs Conférences, se confondait dans les premiers temps avec le conseil de Paris; mais les développements de la Société firent désirer pour ce dernier conseil des attributions spéciales. En se séparant du conseil de Paris, le conseil général s'est augmenté de plusieurs membres, et il a pu pourvoir d'une manière plus complète aux intérêts généraux. Il se réunit plusieurs fois par mois, pour accueillir dans la famille de nos Conférences, les réunions nouvelles qui lui demandent à

y être comptées : et de même que les Conférences statuent sur les admissions individuelles des membres, de même le conseil général statue sur l'admission des Conférences dans la Société tout entière. Des réunions formées inconsidérément auraient pu, en empruntant nos règles, abuser du nom de la Société St. Vincent de Paul, la compromettre vis-à-vis du public, la désoler intérieurement. Il a paru essentiel pour son honneur, qu'un contrôle fût ainsi exercé au centre et à mesure que la Société prenait du développement, une telle garantie devait être de plus en plus désirable, afin de perpétuer entre les Conférences le confiant abandon qui fait le charme de leurs rapports.

Ce n'est pas, au surplus, à statuer sur les agrégations des Conférences, que se bornent les travaux du Conseil. Son but, sa mission, sont, en réunissant les lumières de tous, de les mettre au service de chacun, de prévenir les difficultés, en éclairant à l'avance et à l'aide de l'expérience acquise, les questions qui intéres-

sent la Société tout entière, d'empêcher enfin que, faute de communications régulières, les Conférences ne deviennent étrangères les unes aux les autres, et que les traditions de fraternité ne se perdent sans retour.

Toutes les fois qu'une Conférence demande un avis il répond plutôt en consultant les exemples donnés par les conférences plus anciennes que les inspirations personnelles de ses membres ; et c'est ainsi qu'il signale les écueils qui ont déjà pu être rencontrés, les œuvres qui présentent plus d'inconvénients que d'avantages et celles qui au contraire doivent attirer toutes les sympathies de la Société. Si un moyen nouveau a été employé avec succès, si une idée nouvelle s'est fait jour, cette idée, ramenée au centre, se répand bientôt au moyen du rapport général. Aussi les liens qui unissent le conseil aux Conférences se resserrent-ils de jour en jour, toutes s'efforcent de l'aider à conserver, et à propager l'esprit et les œuvres de Saint-Vincent de Paul.

Il est un autre service que le conseil général est appelé à rendre, mais dans une bien faible mesure encore : c'est, au moyen de sa caisse, d'aider celles des conférences qui, atteintes de nécessités particulières, ou trop récentes encore pour avoir des ressources suffisantes, viennent lui demander quelques secours pour leurs pauvres. Cette caisse centrale s'alimente au moyen des sommes envoyées par les conférences qui veulent bien contribuer aux dépenses générales de la Société pour quelques offrandes prélevées sur leur propre caisse.

CONSEILS SUPÉRIEURS.

Les progrès réellement providentiels de la Société ont rendu nécessaire, dans les pays hors de la France, une Institution que les premières règles n'ont pas prévu ; c'est celle de conseils chargés de la direction des conférences de tout un pays et constitués comme des intermédiaires entre le Conseil-Général et les conférences de sa circonscription, séparées de lui par les distances, le langage et les coutumes lo-

cales. Cette Institution, née d'elle-même, pour ainsi dire, a pris une heureuse extension et a contribué par ses développements aux progrès de notre œuvre dans les pays étrangers, où autrement elle eût difficilement pénétré. Tour à tour, l'Angleterre, l'Irlande, la Belgique, la Hollande, l'Espagne, la Prusse, le Mexique, le Canada, etc., ont vu s'établir dans leur sein des conseils semblables et par suite de leur organisation, les conférences de ces diverses contrées se sont formées plus facilement à un esprit commun et se sont multipliées d'une manière plus rapide. Le Conseil Supérieur représente dans sa circonscription le Conseil Général, il a la direction de tous les conseils et conférences qui y sont établis ou à établir, il y maintient l'esprit et l'unité de la Société. Il dirige tous les détails pratiques d'administration des conférences dans la circonscription, soit par la correspondance, soit par les circulaires émanées du Président, et surveille l'exécution du règlement, sauf à consulter le Conseil-Général sur les questions graves,

CONSEILS CENTRAUX.

Le Conseil Général a organisé en France des Conseils Centraux pour relier entre elles les Conférences voisines et leur procurer l'avantage inappréciable de relations charitables plus régulières. Grâce à ces conseils il est né de bons et affectueux rapports entre les Conférences, qui, souvent quoique près l'une de l'autre se connaissaient à peine. Les œuvres se sont faites avec plus d'entente ; l'expérience de chacune a profité à tous. Une assemblée générale tenue dernièrement en France par les soins d'un Conseil Central comptait 20 Conférences représentées et chacun s'est retiré de la réunion plus résolu à faire le bien, plus éclairé pour l'exécuter. Comme le Conseil Supérieur, il représente dans sa circonscription le Conseil général.

CONSEILS PARTICULIERS.

Lorsque plusieurs Conférences sont établies dans la même ville, l'article 4 du règlement indique qu'elles doivent

être unies par un Conseil particulier, dont le but est d'unir la direction. Ce Conseil est composé des Présidents et des Vice-Présidents des Conférences de la ville. Les intérêts de chaque y sont donc défendus, afin que la décision prise soit plus volontiers acceptée de tous. L'article 28, dit que le Conseil particulier s'occupe des œuvres et des mesures importantes qui intéressent toutes les Conférences de la ville.

La Société de St.-Vincent de Paul est actuellement ainsi composée :

- 1 Conseil Général.
- 20 Conseils Supérieurs.
- 33 Conseils Centraux.
- 238 Conseils particuliers.
- 3099 Conférences.
- 60,000 à 70,000 Membres.

Les Conférences sont ainsi répandues par tout l'univers :

TABLEAU DES CONFÉRENCES PAR PAYS.

France,	1394	Confér.
Allemagne,	256	“

Autriche,.....	14	Confér.
Bavière,.....	21	
Grand Duché de Hesse, Darmstadt,.....	4	
Grand Duché de Luxembourg,	4	
Grand Duché de Mecklembourg	1	
Grand Duché de Nassau,.....	5	
Prusse ; comprenant la Prusse Rhénane et Septentrionale, Westphalie et le Duché de Posen,.....	217	
Belgique,	364	“
Dannemark,	1	“
Espagne,	364	“
Grèce,	1	“
Iles Britanniques,	147	“
Angleterre,	61	
Ecosse,.....	22	
Irlande,	64	
Etats de l'Eglise,	52	“
Etats Sardes,	111	“
Lombardie,	42	“
Ile de Malte,	1	“
Duché de Modène,	14	“
Duché de Parme,	6	“
Grand Duché de Toscane,	27	“
Pays Bas,	165	“
Suisse,	30	“

Turquie d'Europe, Constantinople,	1	Confér.
Asie, Indes orientales,	1	“
Turquie d'Asie,	2	“
Afrique, Algérie,	7	“
Sénégal, colonie française,	1	“
Cap de Bonne Espérance, Colonie anglaise,	2	“
Ile Maurice, do.	1	“
Guyane, française,	1	“
Ile de la Réunion, do.	9	“
Ile de la Trinité,	1	“
Antille anglaise,		
Martinique,	1	“
Iles Ioniennes, Corfou,	1	“
Guadeloupe,	2	“
Mexique,	19	“
Amérique, Canada,	34	“
do Etats-Unis,	37	“
Amérique Méridionale,		
Montévidéo et Buenos Ayres,	2	“
Nouvelle Ecosse, Halifax,	1	“
Océanie, Australie,	1	“
Total,	3099	Confé.

Environ 150,000 familles sont secourues chaque année et à peu près 500,000 personnes.

Les recettes de chaque année se montent à environ 4,000,000 de francs.

DES ŒUVRES DE LA SOCIÉTÉ.

Durant les premiers temps de son existence la Société de St. Vincent de Paul eut pour œuvre spéciale et presque exclusive la visite des pauvres à domicile, et c'est par là qu'elle initia ses membres à l'exercice de la Charité.

Aucune œuvre n'étant plus capable d'alimenter notre zèle, aucune ne devrait être plus féconde, et il faut bénir Dieu de ce qu'il a permis que les premiers pas se soient tournés vers elle. Car, à mesure que la visite des pauvres s'exécutait, l'immensité des besoins à satisfaire se révélait : une bonne œuvre, isolée d'abord, en entraînait une autre, un germe jeté au hasard en suscitait de nouveaux, de la mansarde il fallait passer à l'école, à l'atelier, à l'hôpital, à la prison, à la salle d'asile et ces premiers

essais, ces timides tatonnements ont été la source des œuvres multiples qui se partagent aujourd'hui l'activité de nos nombreuses Conférences.

Ces œuvres embrassent à peu près tout l'ensemble des misères de la vie humaine, il règne entre elles une harmonie que nul de nous n'avait prévue, et que nous ne pouvons, par conséquent, rapporter qu'à Dieu seul. Le plan à suivre pour les exposer est donc tout tracé. C'est l'ordre que la vie humaine nous indique.

Voici, d'après cet ordre naturel, l'énumération des œuvres principales auxquelles la Société prend une part directe :

Crèches ;—Salles d'azile ;—Patronage des orphelins ;—Placement des enfants pauvres chez les laboureurs ;—Patronage des écoliers, instruction des enfants pour la première communion ;—Patronage des jeunes Savoyards ;—Patronage des apprentis ;—Patronage des enfants dans les manufactures ;—Instruction des jeunes gens ;—Patronage des jeunes libérés ;—Patronage des Compagnons ;—Patro-

nage des ouvriers ;—Visite des pauvres à domicile ;—Vestiaire ;—Lingerie ;—Logement des pauvres ;—Couchage ;—Placement ;—Bureau d'affaires ;—Travail ;—Caisse d'Epargne et d'Economie ;—Caisse des loyers ;—Caisse des secours mutuels, —Secours médicaux ;—Fourneaux économiques des pauvres ;—Mariage des pauvres—Avocats des pauvres ;—Instruction des pauvres ;—Réunion de la Ste. Famille ;—Bibliothèques ;—Almanachs ;—Ecoles d'adultes ;—Secours extraordinaires ;—Mendiants ;—Pauvres honteux ;— Réfugiés ;— Voyageurs ;—Visite des prisons ;—Condamnés à mort ;—Visite des hopitaux ;—Asiles pour les vieillards ;—Maison de Nazareth ;—St François Regis, Ste Famille ;—Œuvre de l'Enfant Jésus, des monts de piété, des militaires et des marins, des cholériques, de l'adoration du St. Sacrement, des pèlerinages, des retraites ; Soins aux mourants ; Funérailles des pauvres.

Nous ne donnerons pas aujourd'hui de détails sur ces œuvres de la Société, nous y reviendrons plus tard.

DES MEMBRES.

des pauvres
—Lingerie ; —
—Couchage ; —
—Affaires ; —Tra-
—d'Economie ;
—de des secours
—aux ; —Four-
—res ; —Maria-
—s pauvres ; —
—Réunion de
—ibliothèques ; —
—es ; —Secours
—s ; —Pauvres
—oyageurs ; —
—nés à mort ;
—illes pour les
—areth ; —St
—e ; —Œuvre
—s de piété,
—des cholé-
—Sacrement,
—; Soins aux
—uvres.
—aujourd'hui
—la Société,

Outre ses membres actifs, la Société a des membres honoraires, correspondants et aspirants et des souscripteurs.

Les membres honoraires n'assistent pas aux Conférences. Ils sont compris comme les membres ordinaires dans toutes les convocations qui sont faites en dehors des séances ordinaires des Conférences. Ils peuvent assister s'ils le désirent aux séances hebdomadaires, mais n'ont pas voix délibérative. Ils assistent aux Fêtes, aux messes, aux retraites, aux assemblées générales des Conférences, ils ont droit à des Indulgences très étendues. Ils doivent envoyer chaque année une offrande particulière au Trésorier du Conseil de leur ville. A la différence des membres actifs, qui versent leurs dons à leur Conférence, sous la forme de quête secrète, les membres honoraires sont soumis, par la force des choses, à remettre leurs offrandes sous la forme de cotisation, sans être la même pour tous.

Lorsqu'un membre de la Société chan-

ge de résidence, si dans la ville où il va s'établir il n'y a pas de conférence de St. Vincent de Paul, il ne quitte pas pour cela la Société, et prend le titre de membre correspondant : il se met en rapport avec la Conférence la plus rapprochée de sa résidence et correspond avec le secrétaire de cette Conférence ou du Conseil de la ville.

Les Conférences peuvent admettre dans leur sein des jeunes gens audessous de dix huit ans, comme membres aspirants ; ils accompagnent les autres membres dans les visites aux pauvres, et s'initient ainsi aux œuvres de la charité.

Chaque Conférence peut avoir en outre de simples souscripteurs. Les souscripteurs ne sont pas membres de la Société mais ils ont droit à ses prières à titre de bienfaiteurs et peuvent gagner plusieurs indulgences. Ce qui indique le moyen d'utiliser pour les pauvres la générosité des personnes, hommes ou femmes, qui veulent accorder leurs aumônes aux Conférences.

Les souscripteurs peuvent être pris

parn
cette
inco
Il
désig
neur
raire
hond
de le

Ic
la So
Puis
aux
voul
but
les
son
par

parmi toutes les opinions religieuses et cette latitude ne peut prêter à aucun inconvénient.

Il a semblé bien plus respectueux de désigner sous le nom de *membres d'honneur* que sous celui de membres honoraires, des Ecclésiastiques qui veulent honorer les Conférences par l'adjonction de leurs noms sur les listes.

Ici se termine la notice historique sur la Société de Saint Vincent de Paul. Puisse-t-elle servir avantageusement aux personnes charitables qui ont bien voulu en prendre connaissance ! notre but étant de faire connaître l'origine et les développements de notre Société, son étendue et le bien qu'elle peut faire par tout l'univers où elle est établie.

 FIN. 

où il va
nce de St.
pas pour
e de mem-
n rapport
approchée
l avec le
ce ou du

admettre
audessous
bres aspi-
tres mem-
res, et s'i-
a charité.
avoir en
eurs. Les
bres de la
prières à
nt gagner
ni indique
pauvres la
mmes ou
der leurs

être pris

